



## PROGRAMME PAIES

# CAPITALISATION DU PROCESSUS DE STRUCTURATION DES PLATEFORMES AGROECOLOGIQUES AU MALI, AU NIGER ET AU BURKINA FASO



Consultante :  
Gifty NARH/GUIELLA

Octobre 2017

**TABLE DES MATIERES**

<b>Liste des Acronymes</b>	<b>3</b>
<b>Table des illustrations</b>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<b>1 RESUME DE L'ETUDE</b>	<b>4</b>
<b>2 Le contexte de l'étude</b>	<b>9</b>
<b>3 Méthodologie de conduite de la capitalisation</b>	<b>11</b>
<b>4 Constatations et analyse</b>	<b>11</b>
<b>4.1 En guise d'introduction</b>	<b>11</b>
<b>4.2 contexte, dynamique de création et de structuration des mouvements et plateformes agro écologiques du Burkina Faso, du Niger et du Mali</b>	<b>12</b>
4.2.1 Le collectif citoyen pour l'agro-écologie (CCAÉ)	12
4.2.2 La plateforme agroécologique paysanne du Mali (AEP)	14
4.2.3 La plateforme Agro Eco Niger ou Raya Karkara	16
4.2.4 Que retenir des dynamiques de création des collectifs et plateformes agro écologiques ?	17
<b>4.3 Construction d'une vision commune des enjeux de l'agroécologie et d'un socle commun de valeurs et principes au sein des plateformes</b>	<b>18</b>
4.3.1 Le CCAÉ au Burkina	18
4.3.2 La plateforme de l'Agroécologie Paysanne au Mali	19
4.3.3 La plateforme Raya Karkara du Niger	19
4.3.4 Que retenir de la construction des visions et la définition des principes et valeurs partagés au sein des plateformes ?	21
<b>4.4 Stratégies de plaidoyer et d'actions des collectifs et plateformes</b>	<b>22</b>
4.4.1 Le CCAÉ au Burkina Faso	22
4.4.2 Plate-forme du Niger	24
4.4.3 La plate-forme AgroEcologie Paysanne du Mali	25
4.4.4 Que retenir des stratégies de plaidoyer et d'actions des plateformes ?	27
<b>4.5 Réseautage, alliances et forces de résistance</b>	<b>28</b>
4.5.1 Le CCAÉ	28
4.5.2 La plate-forme Raya Karkara	29
4.5.3 La plateforme AgroEcologique paysanne du Mali	29
4.5.4 Que retenir de la dynamique de réseautage d'alliance des plateformes et des forces de résistances en présence	30
<b>4.6 Principaux défis et perspectives des plateformes</b>	<b>31</b>
4.6.1 Le CCAÉ	31
4.6.2 Plate-forme Raya Karkara	32
4.6.3 La Plateforme de AgroEcologique Paysanne du Mali	32
<b>5 facteurs de succès des plateformes</b>	<b>33</b>
<b>6 Conclusion et recommandations</b>	<b>33</b>
<b>7 ANNEXES</b>	<b>35</b>

## LISTE DES ACRONYMES

AE	Agroécologie
AEN	Agro Eco Niger
AEP	AgroEcologie Paysanne
AOPP	Association des Organisations Professionnelles Paysannes (Mali)
CCAE	Collectif Citoyen pour l'Agroécologie
CCFD-Terre Solidaire	Comité Catholique de Lutte Contre la Faim et pour le Développement-Terre Solidaire
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGLTEOA	Convergence Globale des Luttés de la Terre et de l'Eau Ouest Africaine
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes (Mali)
COPAGEN	Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain
FASA	Front Africain pour la Souveraineté Alimentaire
FCMN	Fédération des Coopératives Maraichères du Niger
FNGN	Fédération Nationale des Groupements Naam (Burkina-Faso)
INERA	Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
IRPAD	Institut de Recherche pour la Promotion des Alternatives en Développement
INRAN	Institut National de Recherche Agronomique du Niger
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OSC	Organisation de la Société Civile
PAIES	Programme d'Appui aux Initiatives économiques contribuant à une transformation Ecologique et Sociale des territoires ruraux
RHK	Réseau des Horticulteurs de Kayes (Mali)
RIR OGM	Rencontre Internationale de Résistance aux OGM
SIDI	Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement
SYNTAP	Syndicat National des Travailleurs de l'Agro-Pastoral
UBTEC	Union des Baoré Tradition d'Épargne et de Crédit

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Etapes de réalisation de l'étude .....	11
Tableau 2: Activités menées par le CCAE en 2015 et en 2016 .....	23
Tableau 3: Activités prévue par la plateforme de l'Agroécologie Paysanne du Mali, 2017-2018 .....	32

## 1 RESUME DE L'ETUDE

### ❖ *Du contexte de la capitalisation*

Cette étude commanditée par l'IRPAD dans le cadre du PAIES s'inscrit dans un processus de capitalisation dont l'objectif est d'apporter des éclairages sur le contexte et les conditions de création et de structuration de trois plateformes agroécologiques, respectivement au Burkina Faso, au Niger et au Mali. Cette étude a été conduite essentiellement à distance avec l'appui des points focaux de chaque plateforme. Ces personnes ressources ont fourni des informations à travers des interviews téléphoniques et transmis des documents dont la revue a permis d'extraire des informations complémentaires pour alimenter l'étude.

### ❖ *Du contexte de la création et de la structuration des plateformes agroécologiques dans les 3 pays*

Il ressort de l'analyse que le contexte d'émergence des plateformes est spécifique à chaque pays.

Au Burkina Faso, la naissance du Collectif Citoyen pour l'Agroécologie (CCAÉ) a été favorisée, d'une part, par l'échec du coton transgénique que le gouvernement a introduit clandestinement dans le pays en 2001, et d'autre part grâce au contexte sociopolitique post-insurrectionnel qui a libéré la parole citoyenne sur des sujets autrefois jugés sensibles, en l'occurrence l'introduction des OGM dans le pays. L'importante vague de mécontentement suscitée par le fiasco du coton transgénique a suscité une forte mobilisation sociale autour de la marche contre Monsanto et les OGM qui a été l'évènement déclencheur de la création du collectif.

Au Niger, la mise en place en septembre 2016 de la plateforme Agro Eco Niger ou encore Raya Karkara a été impulsée par une étude initiée par la coopération suisse sur l'état des lieux des acteurs engagés dans l'agroécologie dans le pays. Cette étude a posé trois constats majeurs : (i) une vision politique du développement agricole orientée vers les intrants chimiques, (ii) l'existence d'un nombre important d'organisations œuvrant pour la promotion de l'agroécologie, (iii) l'absence de liens entre ces organisations. L'étude a relevé que, dans un contexte marqué par des initiatives isolées, il était difficile pour les organisations agroécologiques d'influencer les choix politiques de modèle d'agriculture et d'alimentation. Elle a de ce fait recommandé aux différentes parties prenantes impliquées dans l'agroécologie de créer un front uni pour la promotion de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire au Niger.

Au Mali, la plateforme d'AgroEcologie Paysanne (AEP) a émergé d'un long processus de maturation porté par la Coordination Nationale des Organisations Paysannes qui s'est engagée, depuis 2009, dans un important processus de capitalisation de savoirs et savoirs faire paysans et la dissémination de pratiques agroécologiques dans cinq régions du pays. La plateforme a été mise en place en avril 2017.

Ces plateformes ont des points en commun dans leur structuration. Elles sont toutes des réseaux multi-acteurs non formalisés, composés notamment d'organisations paysannes, d'ONGs nationales et internationales, d'organisations de la société civile, de structures de formation et de recherche. Si au Mali la dynamique de construction et de structuration des plateformes a été impulsée par des organisations paysannes, au Burkina Faso et au Niger, les organisations de la société civile et les ONGs ont joué un rôle plus prépondérant. Au Burkina Faso, certaines organisations paysannes, pas des moindres, ont accueilli l'idée de la mise en place d'un collectif Agroécologique avec réserve. Certaines de ces organisations avaient, en effet, été « complices » du gouvernement dans l'introduction des OGM, d'autres trouvaient peu réaliste l'idée de s'opposer aux OGM et à

l'usage des intrants chimiques dans l'agriculture. La firme Monsanto n'est pas restée indifférente à la dynamique de création du collectif. Elle aurait tenté, à travers l'appât de subventions, de dissuader les organisations de producteurs-trices à prendre part à la marche organisée par le CCAE contre cette firme et les OGM.

En général, les Etats n'ont pas posé de freins à l'émergence et la structuration des différentes plateformes. Au Mali, par exemple, la plateforme a été mise en place sous la présidence du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Cependant, les autorités publiques n'ont pas, non plus, apporté un soutien actif à ces mouvements, surtout au Burkina Faso et au Niger où les institutions publiques manifestent une certaine indifférence vis-à-vis des plateformes. Au Mali, les ministères de l'Agriculture et de la Recherche sont engagés moralement avec la CNOP et l'appuient pour les lois semencières en cours d'élaboration en vue d'obtenir la reconnaissance des semences paysannes. A l'instar des structures de l'Etat, les institutions de recherche et certaines ONGs œuvrant dans le domaine agricole et alimentaire n'ont pas adhéré à l'initiative des plateformes même si au Mali et au Niger, des chercheurs ou réseaux de chercheurs accompagnent les initiatives des plateformes. Les plateformes expliquent que l'indifférence ou la réticence des institutions de recherche et de certaines ONGs par le fait que, de façon générale, 'une grande majorité de ces institutions et organisations dans la sous-région bénéficient directement ou indirectement du financement des firmes d'intrants chimiques et que, par ailleurs, les institutions de recherche ont pour mission d'accompagner la mise en œuvre des politiques agricoles nationales, orientées généralement vers l'agriculture conventionnelle.

#### ❖ *De la construction d'une vision partagée de l'agroécologie au sein des plateformes*

Le défi majeur et premier que les plateformes devaient relever dans leur processus de création était de parvenir à une vision partagée du concept d'agroécologie, et de définir ensemble un socle commun de valeurs et de principes. Selon les informations recueillies, c'est surtout la place des intrants chimiques dans les pratiques agro écologique qui a fait débat dans certains pays. Si pour certains acteurs l'agroécologie n'est pas compatible avec l'usage d'intrants chimiques, pour d'autres, elle peut s'accommoder avec un usage raisonné de ces intrants.

Dans un contexte où l'agroécologie est sujette à une diversité d'interprétations et que les firmes elles-mêmes revendiquent ce concept, la CNOP a opté pour le concept d'AgroEcologie Paysanne, AEP. Cette distinction sémantique a permis à la plateforme du Mali de circonscrire ce concept au contexte de l'agriculture familiale et de la souveraineté alimentaire, notamment, autour de la reconnaissance et de la valorisation des savoirs, savoir-faire et savoirs devenir paysans.

Les trois plateformes s'inscrivent dans la vision de l'agroécologie définie par Wezel (dans Grain de Sel<sup>1</sup> 2014) et portée par La Via Campesina selon laquelle l'agroécologie représente à la fois: (i) une science qui vise à obtenir un système productif et durable à travers une approche globale qui intègre les dimensions sociales, économiques et environnementales de l'agriculture, (ii) des pratiques agricoles responsables et durables, (iii) un mouvement social en faveur d'un nouveau modèle agricole plus respectueux de la vie humaine et de l'environnement.

<sup>1</sup> Revue publiée par Inter-Réseaux Développement Rural

### ❖ **Méthodes et stratégies de plaidoyer et d'actions des plateformes**

Dans les trois pays, les plateformes sont engagées à des degrés différents sur le terrain de l'influence des politiques et sur des enjeux plus pratiques et opérationnels.

Les revendications politiques portent sur l'intégration de l'agroécologie dans les politiques agricoles et dans les écoles de formation, la défense de la souveraineté alimentaire des pays, la préservation de la justice dans l'accès des communautés aux ressources productives (eau, foncier, forêts), l'autonomie de la recherche.

Pour influencer les politiques, hormis le Mali, les plateformes utilisent des méthodes relevant davantage de l'activisme (marches, mémorandums, déclarations publiques, usage de slogans) que du lobbying (concertation, dialogue, négociations, groupes d'influences/de pression). Le collectif du Burkina est celui qui a le plus recours aux méthodes activistes.

Si toutes les plateformes sont sur l'enjeu politique de la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques agricoles et de l'alimentation, les plateformes du Mali et du Niger sont aussi sur des enjeux pratiques notamment : la capitalisation des savoirs et savoir-faire des paysans en matière d'agroécologie, la valorisation de ces savoirs et leur articulation avec les résultats de la recherche, la valorisation des produits agroécologiques paysans, l'intégration de curricula en agroécologie dans les écoles de formation agronomiques, la dissémination des pratiques agroécologiques auprès des paysans et paysannes.

### ❖ **Principaux acquis des plateformes et facteurs de succès**

A ce jour, les plateformes, malgré leur jeunesse, ont engrangé d'importants acquis. On peut à ce titre relever :

#### ✓ **Au Burkina Faso**

- Une mobilisation sociale sans précédent contre Monsanto et les OGM ;
- La contribution à l'arrêt de la production de coton OGM et de l'expérimentation du maïs transgénique;
- Un important niveau de compréhension de la population des enjeux liés aux OGM, l'agroécologie et la souveraineté alimentaire.

#### ✓ **Au Niger**

- L'élaboration et l'introduction de curricula de l'agroécologie dans le cycle de formation d'ingénieurs agronomes à l'université de Tillabéry,
- la capitalisation des pratiques agroécologiques et l'élaboration d'un recueil de pratiques, dans une dynamique de con-construction multi-acteur.

#### ✓ **Au Mali**

- le processus de capitalisation multi-acteurs et de création d'un réseau d'alliés dans la recherche,
- un niveau accru de compréhension par les populations des enjeux liés à l'agroécologie, à savoir, la souveraineté alimentaire, les OGM,
- une charte des relais paysan-nes en AEP et un Manifeste de l'Agroécologie Paysanne de Nyéléni qui a été d'abord été signé par 30 structures maliennes lors de la création de la plateforme AEP, puis validé pendant les 10 ans de Nyéléni en présence de 250 personnes venant du monde entier et de tout le continent africain et notamment ouest africain.

La force de ces plateformes réside surtout dans leur caractère multi-acteurs, leur engagement militant pour un nouveau modèle de l'agriculture plus soucieux de l'homme et de l'environnement, leur flexibilité et l'engagement militant et bénévole des membres.

#### ❖ **Les principaux défis et perspectives des plateformes**

Les plateformes, après avoir réussi les phases de lancement, de construction de vision et, pour certaines, engrangé les premiers acquis, sont confrontées à un certain nombre de défis.

- le défi de la formalisation : l'acquisition d'une identité juridique semble nécessaire pour conduire certaines actions et établir des partenariats formels, toutefois les plateformes redoutent d'entrer dans une dynamique d'institutionnalisation qui risquerait de leur faire perdre leur flexibilité et leur caractère militant ; Ce défi concerne les plateformes du Burkina Faso et du Niger ;
- le défi de l'organisation: certaines plateformes semblent avoir atteint leurs limites en termes de capacité d'organisation ; les activités exigent de plus en plus de disponibilité en ressources humaines pour une gestion et une coordination efficaces et les membres n'ont pas toujours la disponibilité suffisante pour conduire ces activités;
- le défi de la structuration : toutes les trois plateformes mesurent l'importance de consolider leur structuration à travers un bon maillage du territoire pour pouvoir agir efficacement à différents niveaux de plaidoyer (national et local) et assurer un passage à l'échelle dans la diffusion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement auprès des paysans et paysannes.
- Le défi de l'autonomisation financière : en vue de l'indépendance politique: les plateformes, au regard de leurs succès sont de plus en plus convoitées par des partenaires au développement dont certains nourrissent le dessein d'en faire leur instrument ; les plateformes appréhendent donc le risque de récupération et de déviation de leurs idéaux à travers l'appât des financements. Certaines plateformes ont pris des mesures limitant l'acceptation des financements extérieurs et ont lancé des réflexions sur comment renforcer leur autonomie financière,
- Le défi de briser l'indifférence de l'Etat, notamment au Niger et au Burkina Faso : les plateformes sont conscientes de la nécessité d'un vrai dialogue avec l'Etat pour faire bouger les lignes politiques, toutefois, l'Etat montre peu d'intérêt vis-à-vis de ces plateformes et de leurs actions.

#### ❖ **Recommandations**

Sur la base des propositions faites par les acteurs et des résultats de l'analyse, l'étude formule les recommandations suivantes :

##### ✓ **Au plan national**

- Accompagner les plateformes dans leurs réflexions sur leur formalisation, leur organisation interne et leur structuration à la base en offrant des cadres de mutualisation d'expériences inter-plateformes, élargis à des plateformes plus anciennes ;
- Renforcer les capacités des plateformes sur les méthodes d'influence des politiques à travers une formation de haut niveau sur le plaidoyer et le lobbying et un coaching dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de plaidoyer adaptées à leur contextes spécifiques ;

- Accompagner les plateformes à développer des « projets souverains » et à mûrir les modalités de financement des activités qui garantissent leur indépendance politique et leur liberté d'opinion ; cela limiterait le risque pour ces plateformes d'être l'objet de manipulations et de récupération politiques.

✓ **Au plan sous régional**

L'enjeu est d'impulser le réseautage et le développement de synergies entre les plateformes de sorte à faire émerger une force agroécologique à l'échelle de la CEDEAO. La réalisation d'une telle ambition sous régionale suggère les implications suivantes :

- Accompagner les plateformes à construire une vision commune du concept d'agro-écologie à promouvoir à l'échelle sous régionale, en prenant en compte les dimensions pratiques et politiques du concept (voir le Manifeste de l'agroécologie paysanne de Nyéléni) ;
- Accompagner la mise en place d'un système de capitalisation, de gestion et de diffusion des connaissances issues des savoirs/savoir-faire paysans et de la recherche au niveau régional ;
- Accompagner un processus concerté et conjoint de développement de curricula de formation sur l'agroécologie et accompagner le dialogue à l'échelle sous régionale sur l'intégration de ces curricula dans les écoles de formation agronomiques;
- Accompagner, au niveau régional, le développement de modules de formation de formateurs et la formation de formateurs dans les pays ;
- Accompagner la réflexion sur l'utilisation des TICs pour améliorer et massifier la formation paysanne sur l'agroécologie ;
- développer une visibilité commune des productions agroécologiques tout en travaillant sur les normes de transformation et de commercialisations qui freinent les paysans et paysannes dans l'écoulement des produits agroécologiques;
- outiller et accompagner ces plateformes dans le plaidoyer auprès des institutions nationales et sous régionales qui pilotent l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles et d'alimentation.



## 2 LE CONTEXTE DE L'ETUDE

L'économie de la région sahélienne repose sur l'agriculture qui est quasi totalement assurée par des exploitations agricoles familiales. La région est confrontée, ces dernières décennies, à la dégradation accélérée des ressources naturelles et la récurrence d'aléas climatiques. Ces phénomènes qui mettent le secteur agricole à rude épreuve sont causés aussi bien par des facteurs naturels (dérèglements climatiques), qu'anthropiques.

De plus en plus, on assiste à la mise en place d'initiatives visant à accompagner l'émergence d'un nouveau modèle agricole fondé sur des options économiques, sociales, techniques et de consommation plus durables.

Le Programme d'Appui aux Initiatives Economiques contribuant à une transformation Ecologique et Sociale des territoires ruraux (PAIES) est une initiative multi-acteurs et multi-pays en faveur de l'agroécologie, financée par l'Agence Française de Développement et mise en œuvre par un collectif d'acteurs que sont le CCFD-Terre Solidaire et la SIDI et treize (13) de leurs partenaires locaux au Sahel et dans les Grands Lacs. Au Sahel, le projet est coordonné par l'IRPAD (Mali) et implique d'autres partenaires : (i) Mooriben et FCMN au Niger, (ii) Viim Baoré et UBTEC au Burkina Faso, (iii) RHK et AOPP au Mali, (iv) COPAGEN au niveau régional (secrétariat en Côte d'Ivoire et 4 de ces 9 coalitions nationales au Niger, au Burkina, au Sénégal et au Mali.

L'objectif général du programme est de faire de l'accompagnement des exploitations familiales le levier d'une transition écologique et sociale à large échelle. Plus précisément le programme, dans sa phase pilote, se déploie sur deux objectifs spécifiques :

- Accompagner les acteurs à mieux appréhender les enjeux, à expérimenter et diffuser les pratiques agro écologiques ainsi que des initiatives économiques et sociales qui contribuent à la sécurité et la souveraineté alimentaire, l'adaptation au changement climatique le renforcement des capacités et la résilience du monde paysan,
- Stimuler une dynamique collective dans l'espace sahélien autour de l'enjeu de l'agroécologie en vue de l'émergence de cadres qui permettent aux acteurs de la région de mieux appréhender et approfondir les enjeux liés à la transition écologique, co-construire les connaissances, mutualiser l'expertise et mener le plaidoyer pour impulser des changements politiques et institutionnels.

Sur le premier axe de travail, les organisations parties prenantes du programme s'investissent dans des actions de développement agricole, de structuration et de renforcement des économies des territoires.

Sur le deuxième axe, la part la plus importante est le travail et les activités conduites collectivement entre partenaires (ateliers, forum,...). Le programme apporte un appui aux activités de réseaux et collectifs agro écologiques où sont actives les organisations partenaires dans les différents pays d'intervention. Il s'agit particulièrement de 3 plateformes : (i) la plateforme malienne de l'agroécologie Paysanne créée en avril 2017, (ii) le Collectif Citoyen pour l'Agroécologie au Burkina Faso, créé en 2015, (iii) la plate-forme nigérienne Raya Karkara mise en place en septembre 2016.

La phase actuelle du programme permet d'expérimenter des actions et d'en tirer les leçons en vue d'un passage à l'échelle dans une seconde phase d'un programme de plus longue durée. Après plus de 20 mois de mise en œuvre, les parties prenantes du programme réfléchissent sur

comment optimiser le potentiel des initiatives mises en œuvre à catalyser des dynamiques plus importantes de transformation des territoires et amplifier leurs impacts sur l'amélioration des conditions de vie et le renforcement de la résilience des communautés.

Ce mandat est un processus de capitalisation se rapportant au deuxième objectif spécifique du programme. Il doit permettre aux acteurs de mieux comprendre : (i) comment les plateformes agro écologiques existantes se sont créées et comment elles se structurent, (ii) qui sont les membres qui les composent et les liens qu'ils entretiennent entre eux, (iii) quelle vision commune de l'agroécologie elles défendent et comment cette vision s'est construite en leur sein, (iv) quel est l'état de fonctionnement de ces plateformes à ce jour, leurs atouts, succès et difficultés ; (v) comment ces plateformes s'articulent avec d'autres plateformes ou des réseaux plus larges, (vi) dans quelle perspectives d'avenir ces collectifs et plateformes s'inscrivent.

Trois principaux objectifs ont été assignés à la présente mission :

- Mieux comprendre et mettre en lumière la dynamique de création des plates-formes et les initiatives qu'elles portent ;
- Approfondir la contribution du PAIES à l'édification et au développement des plateformes
- Tirer des enseignements des actions réalisées pour alimenter les réflexions dans la préparation des prochaines phases du projet.

La capitalisation s'articule autour de 5 principaux axes :

1. L'analyse du contexte des processus de la création et de la structuration de ces plateformes : histoire des plateformes, leadership, acteurs importants, au niveau national et avec une vue sous régionale (existence d'autres plateformes dans la sous-région ?) ;
2. Les points forts et les points faibles des différentes dynamiques dans les 3 pays ciblés
3. Une comparaison des orientations principales (forme de structuration, composition, vision et concepts mobilisés sur l'agroécologie, stratégie adoptée, activités développées, perspectives,...) de ces trois plateformes nationales ;
4. Les acquis actuels de la structuration des plateformes nationales agro écologiques ;
5. Les contraintes rencontrées, celles surmontées et celles non surmontées.

Le présent rapport rend compte des résultats de cette capitalisation. Il présente la méthodologie de conduite de l'étude, les principales constatations et résultats d'analyses, des propositions et recommandations visant à renforcer la contribution de la future phase du projet au développement de ces dynamiques collectives de promotion de l'agro-écologie dans la sous-région ouest-africaine.

### 3 MÉTHODOLOGIE DE CONDUITE DE LA CAPITALISATION

L'approche mise en œuvre pour conduire ce mandat est basée sur une collecte de données à distance à travers des interviews téléphoniques avec des points focaux des différents collectifs et plateformes. Les échanges se sont déroulés dans le cadre d'un entretien semi-directif.

Les données primaires collectées ont été complétées par les données secondaires recueillies à travers la revue des différents documents fournis par le projet et les collectifs/plateformes.

Différents outils de capitalisation et d'analyse organisationnelle ont été valorisés :

- le parcours biographique qui permet d'appréhender la trajectoire d'une organisation (ligne de temps) à travers les événements qui ont marqué son histoire depuis sa création et ce, sur plusieurs plans : acteurs, initiatives, partenariats
- *l'appreciative inquiry* ou démarche appréciative, qui consiste à mettre en lumière les réussites d'une organisation, appréhender ses aspirations, identifier les défis et construire les stratégies idoines pour relever les défis en vue de la réalisation de ses perspectives.
- La cartographie des acteurs qui est un outil permettant d'identifier les acteurs présents, les enjeux qui les guident et les liens qu'ils entretiennent entre eux.

La mission s'est déroulée en cinq étapes présentées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 1: Etapes de réalisation de l'étude**

Etapes	Activités
Préparation du mandat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadrage du mandat : précision des attentes du mandant, recueil suggestions pour la finalisation de la méthodologie</li> <li>- collecter des documents, R</li> <li>- Recueil de la liste des interlocuteurs dans les différents pays et leurs contacts</li> </ul>
Revue documentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- consulter les documents mis à disposition par le projet</li> <li>- Elaboration de notes de lecture</li> </ul>
Collecte d'informations primaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interviews téléphoniques (hormis au Burkina Faso où les interviews ont eu lieu en présentiel).</li> </ul>
Analyse des données et production des livrables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des réponses aux questions de l'évaluation</li> <li>- Elaboration des rapports et autres livrables</li> </ul>

## 4 CONSTATIONS ET ANALYSE

### 4.1 EN GUISE D'INTRODUCTION

Le concept d'agroécologie a fait son apparition dans la littérature scientifique pour la première fois dans les années 1930. Elle se définissait comme l'analyse des différentes composantes (plantes, animaux, sols, climat) et leurs interactions au sein d'un agroécosystème. Ce concept était associé à des recherches sur la protection des cultures, la gestion des maladies et ravageurs, etc. Dans les années 80, l'agroécologie devient une discipline scientifique dotée d'un cadre conceptuel et d'une méthodologie. Elle prend désormais en compte, de façon holistique les écosystèmes agricoles, intégrant des dimensions sociales, environnementales et économiques. A partir des années 2000, l'agroécologie intègre la dimension « système alimentaire » et s'ouvre ainsi plus largement aux liens entre producteurs, consommateurs, territoire, société, ressources naturelles et production agricole. Parallèlement à cet élargissement du concept, l'agroécologie devient également un mouvement social en opposition à l'agriculture industrielle capitaliste.

On constate que, durant cette dernière décennie, ce concept suscite un nouvel intérêt chez les acteurs du secteur agricole car il semble apporter des réponses pertinentes aux défis actuels de l'agriculture et de l'alimentation. En effet, ce secteur doit nourrir une population qui croît de plus en plus tout en préservant le potentiel productif des ressources naturelles et environnementales, dans un contexte d'accélération des changements climatiques.

Aujourd'hui, le concept d'agroécologie fait l'objet de nombreuses interprétations qui traduisent des visions différentes, voire même parfois divergentes de l'agriculture. L'agroécologie est ainsi devenue, au fil des années, un concept qui a une portée multidimensionnelle. Selon Wezel (dans grain de sel 2014), l'agroécologie représente à la fois : (i) une science qui vise à obtenir un système productif et durable à travers une approche globale qui intègre les dimensions sociales, économiques et environnementales de l'agriculture, (ii) des pratiques agricoles responsables et durables, (iii) un mouvement social en faveur d'un nouveau modèle agricole moins productiviste et moins prédateur de ressources.

La région du Sahel, confrontée à la fragilisation de son agriculture du fait de l'aggravation des aléas climatiques et de la dégradation accélérée des ressources naturelles, n'est pas restée en marge de ce nouvel engouement pour l'agroécologie. Il a émergé, en effet, ces dernières années, des organisations, individuellement, puis des cadres collectifs qui œuvrent pour la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques agricoles et de l'alimentation et la dissémination des pratiques y relatives auprès des paysans et paysannes.

La présente étude s'intéresse à trois plateformes agroécologiques respectivement au Burkina Faso, au Niger et au Mali. Elle doit permettre de mieux comprendre les facteurs qui ont prévalu à leur émergence, leur dynamique de structuration, les acquis qu'elles ont engrangés, les défis auxquels elles sont confrontées et, enfin, les perspectives dans lesquelles elles s'inscrivent. Cette analyse doit permettre de tirer des enseignements et formuler des propositions de pistes d'actions pour l'accompagnement du développement de ces plateformes dans la future phase du projet.

## **4.2 CONTEXTE, DYNAMIQUE DE CRÉATION ET DE STRUCTURATION DES MOUVEMENTS ET PLATEFORMES AGRO ÉCOLOGIQUES DU BURKINA FASO, DU NIGER ET DU MALI**

### **4.2.1 Le collectif citoyen pour l'agro-écologie (CCAÉ)**

Le Burkina Faso est le plus grand pays producteur de coton en Afrique de l'ouest avec 750 000 t produites sur la campagne 2016-2017. Le coton burkinabé était mondialement réputé pour la qualité de sa fibre, qualifiée de « longue, résistante et uniforme » et caractérisée par un bon taux d'égrenage.

En 2001, le coton OGM est introduit clandestinement dans le pays. Un accord avait été conclu par la firme Monsanto avec la recherche publique du Burkina Faso pour transformer génétiquement les semences locales de coton de sorte à les rendre résistantes aux insectes. La firme Monsanto avait, en effet, croisé deux variétés burkinabé avec une variété américaine qui contenait le gène Bt (Bollgard II). Cette expérimentation avait permis de produire une toxine contre le ver du cotonnier.

En 2003, le gouvernement du Burkina décide de rendre officielle sa décision d'introduire le coton Bt sur son territoire. En 2007, des organisations de la société civile se mobilisent et organisent une marche de protestation contre l'introduction des cultures transgéniques au Burkina Faso. A cette occasion, une déclaration et une demande d'un moratoire de 10 ans de suspension du coton Bt sont remises au Gouvernement. Mais, l'Etat va passer outre cette vague de contestation.

La première distribution de semences de coton Bt s'est faite à l'occasion de la campagne agricole 2008, ceci sans information préalable des producteurs. En 2009, le coton OGM occupe déjà 85 % des parcelles cotonnières. La production de coton biologique baisse alors de façon drastique.

Cependant, depuis que le coton Bt a été introduit au Burkina Faso, les acteurs (paysans, syndicats agricoles et entreprises burkinabé de la filière coton) sont unanimes à reconnaître la dégradation de la qualité de la fibre et par conséquent de la valeur marchande du coton burkinabé.

Le mécontentement des paysans pousse Monsanto et l'INERA (Institut Nationale d'Etudes et de Recherches Agronomiques) à reconnaître les "problèmes" que rencontre le coton Bt. Monsanto promet des mesures techniques pour remédier à ce problème. Loin de se décourager, dans la foulée, la firme annonce même l'introduction du maïs, du sorgho et du niébé transgéniques. L'introduction du maïs OGM est d'ores et déjà annoncée pour 2015.

Le Collectif Citoyen pour l'AgroEcologie va naître dans ce contexte de contestation généralisée des OGM.

L'histoire du collectif prend sa source dans le Festival Mam Douar en Bretagne (France) en 2012 et qui a rassemblé une dizaine de milliers de militants anti OGM. Lors précisément du concert du célèbre chanteur anti OGM Manu Chao, les participants décident de « lancer une guerre contre Monsanto ». Certains leaders d'organisations burkinabé étaient partie prenante de cet événement anti OGM, en l'occurrence M. Tiendrébéogo Ousmane, président du Syndicat National des Travailleurs de l'Agro Pastoral du Burkina (SYNTAP), M. Ouédraogo Lassané, président de l'association Napam Béogo. A leurs côtés était Hervé LEGAL de l'association bretonne Ingalan. Ces leaders commencent à cogiter sur les moyens les plus efficaces pour mobiliser le maximum de personnes dans la lutte contre les OGM au Burkina Faso. Une belle opportunité se présentera à eux en 2014.

En effet, à la faveur de l'insurrection populaire qui a vu le départ du Président Blaise Compaoré et l'instauration d'un régime de transition, M. Tiendrébéogo du SYNTAP accède au parlement (Conseil National de la Transition). Il décide alors de se saisir de la tribune de l'assemblée nationale pour ramener à l'ordre du jour le débat sur les OGM, notamment, à travers une « question orale » adressée au ministre de l'agriculture sur la question des OGM au Burkina. Malheureusement, l'agenda de l'Assemblée Nationale n'a pas permis de mettre en œuvre cette initiative. Après des reports successifs, M. Tiendrébéogo a été contraint d'abandonner l'initiative de la « Question orale ».

Poursuivant les réflexions sur les stratégies de lutte, l'idée est née de créer un événement susceptible de susciter un déclic au sein de l'opinion publique et d'interpeller les autorités politiques sur la question des OGM. Le choix s'est porté sur l'organisation d'une marche contre Monsanto. Un noyau de leaders d'organisations va rapidement se fédérer autour de cette initiative.

C'est dans la dynamique de préparation de ce grand événement anti OGM que les organisations mobilisées se sont réunies pour former le collectif citoyen pour l'agroécologie (CCAÉ), le 04 mars 2015.

Les objectifs de cette marche étaient de:

- montrer à l'opinion publique que les OGM ne sont pas la solution pour l'agriculture burkinabè et la mobiliser autour des enjeux de la souveraineté alimentaire ;
- démontrer aux autorités la force des acteurs de l'agroécologie et les pousser à adopter un moratoire sur les OGM ;
- interpellier l'Etat sur la nécessité de faire de la recherche un domaine de souveraineté nationale afin de la mettre à l'abri de la manipulation des firmes chimiques;
- porter le débat sur les OGM au Burkina Faso sur l'échiquier international.

La Marche contre Monsanto a eu lieu le 23 mai 2015 à Ouagadougou. Elle a connu la participation d'environ 1500 à 2000 personnes venant du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Mali, de la Bretagne et du Burkina Faso.

Le CCAE est à présent un collectif qui regroupe une **quarantaine de structures**, notamment des faitières d'organisations de producteurs, des organisations de la société civile, des scientifiques, des militants individuels, des étudiants burkinabè et internationaux. Les responsables disent du collectif qu'il est un réseau ouvert, à géométrie variable, qui se modèle selon les circonstances, et qui fonctionne sur la base de principes et de valeurs que les membres partagent. Le réseau n'est pas formalisé. Il n'est pas institué de cotisations ni de droit d'adhésion. Le collectif a désigné un comité qui assure la coordination des activités et un porte-parole qui fait office de porte-voix du mouvement. Selon les événements à organiser, les tâches sont réparties entre les membres qui se mobilisent de façon bénévole. Les réunions se tiennent de façon tournante chez les membres. Le financement des activités du collectif est essentiellement assuré par les membres.

#### **4.2.2 La plateforme agroécologique paysanne du Mali (AEP)**

La Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP) est la plus grande et la plus importante organisation paysanne du Mali. Elle fédère 14 OP faitières.

Depuis 2009, la CNOP a intégré l'agroécologie dans ses orientations stratégiques, en droite ligne des options de la loi d'orientation agricole du pays. A l'époque elle avait fédéré de nombreux acteurs sur le front de la lutte contre les OGM, ce qui fait que les OGM n'ont pas été introduits au Mali. Elle a mis en place, depuis 2011, un dispositif qui a permis de former 455 paysan-nes relais en agroécologie paysanne (dont 50% de femmes et plus de 30% de jeunes) pour qu'ils/elles disséminent à leur tour localement, la vision, les enjeux et défis politiques, économiques ainsi que les pratiques agroécologiques auprès des paysans et paysannes. Les supports de formation sont constitués de 11 modules de formation conçus et élaborés avec et par les relais paysans. Ces derniers ont constitué des commissions en agroécologie paysanne régionales dans cinq régions du pays (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti) où ils ont disséminé des formations auprès de plus de 10 000 paysans et paysannes.

Ce processus a donné l'occasion d'organiser un Forum international en agroécologie paysanne en février 2015 au Centre de formation en Agroécologie Paysanne de Nyéléni, actuellement reconnu par le Ministère de la formation professionnelle.

L'engagement de la CNOP lui a valu d'être reconnu comme leader de l'agroécologie au Mali lors d'une rencontre multi-acteurs organisée en partenariat avec les ONGs Sahel Eco et Christian Aid dans le cadre du Forum international Agroécologie organisé par la FAO en 2015.

Au-delà des initiatives propres qu'elle mettait en œuvre, la CNOP nourrissait l'espoir d'impulser un mouvement citoyen et paysan fort en faveur de l'agroécologie. Pour réaliser ce projet, elle forme un noyau avec l'AOPP et l'IRPAD, deux organisations également engagées pour

l'avènement d'un nouveau modèle d'agriculture. Le noyau mobilise plusieurs organisations dans une série de rencontres pour préparer la mise en place de ce mouvement.

Vu la diversité de compréhensions et d'interprétations du concept de l'agroécologie, la CNOP a opté de s'appuyer sur le concept de l'agroécologie paysanne. Pour le Président de la CNOP, Ibrahim Coulibaly, l'agroécologie paysanne est « la réponse à la demande de protection, de sécurité et de pérennité de la planète et de l'humanité. La solidarité entre les peuples, entre les populations rurales et urbaines demeurant un ingrédient essentiel à sa réalisation »<sup>2</sup>. Elle permet de mettre au centre des préoccupations, la reconnaissance et la valorisation des « savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir des paysans ».

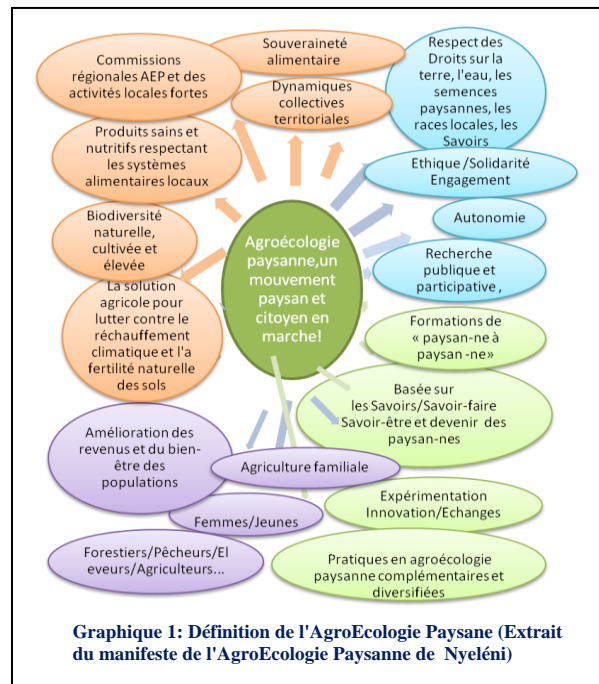
Les membres de la future plateforme ont accordé la première priorité à la construction d'une compréhension commune du concept de l'agroécologie et la définition de principes et valeurs partagés. Pour ce faire, un comité élargi constitué de la CNOP, l'AOPP, l'IRPAD, COASP-

Mali, COFERSA, GRDR, AMASSA Afrique verte, Sahel-Eco a été mis en place afin d'ébaucher un manifeste de l'agroécologie paysanne et préparer la rencontre de validation de ce document.

La rencontre pour la mise en place de la plateforme nationale et la validation du manifeste de l'agroécologie paysanne s'est tenue du 21 au 23 avril 2017 à Sélingué. Elle a mobilisé environ 115 participants représentant des organisations paysannes, des structures étatiques (4 ministères<sup>3</sup>) des ONGs nationales et internationales venues du Mali, de pays de la sous-région ouest africaine (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Mauritanie), et de la France.

L'atelier de lancement de la plateforme a permis de définir les conditions d'adhésion à ce mouvement. Il a été acté que les membres de la plateforme sont des personnes morales ou des personnes ressources qui adhèrent à la plateforme. Cette adhésion est matérialisée par la signature du manifeste. L'adhésion à la plateforme d'autres organisations que celles qui l'ont fondée requiert l'avis de la commission régionale concernée s'il s'agit d'une organisation régionale ou l'avis de la plateforme nationale de l'AEP s'il s'agit d'une organisation nationale.

La plate-forme est structurée de la base (villages/communes) au niveau national en passant par le niveau régional. Les commissions agro écologiques régionales composées par les relais paysans représentent le niveau régional de la plateforme. Le niveau local est assuré par les organisations de base des réseaux du comité élargi et des faitières de la CNOP reconnues pour leur engagement et leur dynamisme en agroécologie. La planification des activités de la plateforme suit la logique de structuration, de la base au sommet. A l'échelle nationale, la plate-forme devrait tenir des rencontres annuelles tournantes chez les membres et son fonctionnement est financé à travers la mutualisation des activités des membres.



<sup>2</sup> Rapport final atelier national plateforme agroécologique paysanne

<sup>3</sup> Ministères de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'Environnement, de l'Assainissement et du développement durable

La plateforme est aussi connectée avec la Convergence globale des luttes de la Terre et de l'Eau Ouest Africaine (CLTEOA) qui porte aussi l'agroécologie paysanne et son Manifeste<sup>4</sup>.

Même si les ministères sont représentés lors de certaines activités, l'intérêt pour l'agroécologie ne s'est pas encore traduit concrètement ni dans les politiques publiques, ni dans les actes, : les engrais chimiques et semences améliorées étant toujours largement subventionnées et les grands projets agroindustriels priorités

#### **4.2.3 La plateforme Agro Eco Niger ou Raya Karkara**

Au Niger, tout est parti d'une étude commanditée par la coopération suisse (DDC) en 2013, sur l'état des lieux des acteurs intervenant dans l'agroécologie. Cette étude, conduite par Monsieur Bertrand Mathieu, a relevé que les orientations politiques du pays n'étaient pas en faveur de l'agro-écologie. En effet, l'Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens), qui traduit la politique présidentielle de développement agricole, base l'amélioration de la productivité sur une plus grande vulgarisation des intrants chimiques. En effet, dans le cadre de cette politique, l'Etat affecte 40 milliards par an à la subvention des engrais et des pesticides.

Cette étude a permis d'identifier une vingtaine d'organisations engagées dans la promotion de l'agroécologie. Elle a toutefois relevé que, paradoxalement, ces acteurs n'entretiennent pas de liens entre eux. Selon l'étude, les initiatives individuelles des organisations n'étaient pas en mesure d'influencer les orientations politiques.

La rencontre de restitution de cette étude a connu la participation de 5 organisations, sous le leadership de l'ONG SWISSAID qui en a assuré la préparation. Cette rencontre va susciter l'intérêt des organisations qui y ont pris part de développer des liens et des synergies pour mieux promouvoir l'agroécologie. De 2013 à 2014, SWISSAID va animer une dynamique multi acteurs autour de l'idée de la création d'une plateforme agro écologique.

L'élaboration d'une charte commune fondée sur des principes et des valeurs partagés s'est imposée comme une nécessité, tant les compréhensions de l'agroécologie étaient différentes, voire parfois divergentes d'un acteur à l'autre. SWISSAID s'est chargée de l'élaboration du draft de la charte. L'élaboration d'une vision commune de l'agroécologie et de principes et valeurs partagés n'a pas été sans embûches, selon le point focal de SWISSAID, tant il a été parfois difficile de concilier les positions des acteurs en présence sur leurs visions de l'agroécologie. Les aspects qui faisaient consensus sont notamment : (i) la diversification et valorisation des produits locaux, la préservation de la biodiversité, le principe d'allier science et savoirs locaux, le principe de créer un mouvement social et culturel.

Les divergences concernaient le rapport aux intrants chimiques. Certaines organisations étaient partisans de l'option « zéro intrants chimiques d », tandis que pour d'autres organisations, l'agroécologie pouvait s'accommoder d'une utilisation raisonnée d'intrants chimiques.

L'atelier de lancement officiel de la plate-forme dénommée Raya Karkara ou Agro Eco Niger s'est tenu le Dimanche 18 septembre à Niamey.

La plateforme compte à ce jour 17 membres dont 15 ont ratifié sa charte. Ses membres sont notamment la FCMN Niya, la Plate-forme Paysanne du Niger, MOORIBEN, l'Alternative (AEC), la COPAGEN, l'AFJ, l'IPDR, la COSPE, Swiss contact, REJEA, FAST Tillabéry, FAS- Département Biologie, ESIMAD, Subase. L'ONG SWISSAID assure toujours le rôle de chef de file de ce mouvement multi-acteurs. La plateforme a un statut informel. Elle fonctionne sur la base de l'engagement bénévole des membres ainsi que sur leurs contributions financières et matérielles.

<sup>4</sup> voir Livret vert de la Convergence



#### 4.2.4 Que retenir des dynamiques de création des collectifs et plateformes agro écologiques ?

L'analyse des trois dynamiques de création de collectifs et plateformes montre que le contexte qui a prévalu à la création de chaque mouvement est spécifique. Au Burkina Faso, c'est surtout l'adoption du coton Bt dans le pays qui a catalysé la dynamique de coalition des forces agroécologiques en présence. L'échec de la technologie Bt et le mécontentement généralisé qu'il a occasionné ont contribué à susciter l'adhésion de nombreuses organisations au collectif et une forte mobilisation sociale autour de la marche contre Monsanto et les OGM initiée par le collectif. Dans une certaine mesure, le contexte post-insurrectionnel a également stimulé cette dynamique. En effet, le régime de la transition a permis à certains leaders d'OP engagés dans la promotion de l'agroécologie d'accéder à des espaces de décisions comme le parlement. La « position institutionnelle » de ces leaders a contribué à donner de la visibilité au mouvement anti OGM et à lui conférer une certaine crédibilité. En outre, le climat post-insurrectionnel a contribué à libérer la parole citoyenne sur des sujets autrefois jugés sensibles comme la question des OGM.

Au Mali, c'est la CNOP qui a véritablement posé les bases de la construction de la Plateforme de l'AgroEcologie Paysanne reconnue grâce à la dynamique du dispositif de formation avec les relais paysannes acteur/trices du changement avec l'agroécologie paysanne. La plateforme est née de l'engagement individuel de cette organisation dans la promotion de l'agroécologie paysanne depuis 2009 et de sa volonté de mobiliser d'autres forces en présence pour amplifier et accélérer la dynamique agroécologique aussi bien sur le terrain politique que sur le terrain opérationnel.

Concernant la démarche mise en œuvre, la CNOP a commencé par constituer un noyau d'organisations engagées et ce noyau, à son tour, a travaillé à une large mobilisation d'autres organisations pour la mise en place de la plate-forme.

Au Niger, c'est l'initiative d'un partenaire technique et financier, en l'occurrence la Coopération suisse, qui va impulser la dynamique de construction de la plateforme Raya Karkara. Les résultats de l'étude sur les acteurs de l'agro-écologie commanditée par la coopération suisse a en effet marqué le départ d'une réflexion multi-acteurs qui va aboutir, dans un premier temps, à la constitution d'un noyau de 5 organisations puis à la mise en place d'un collectif d'une quinzaine d'acteurs, sous la houlette d'une organisation non gouvernementale suisse, SWISSAID.

Si au Mali les organisations paysannes sont les porteurs de la dynamique de création et de structuration de ces mouvements agroécologiques, au Burkina Faso c'est un tandem entre organisations paysannes et associations citoyennes qui est aux devants de l'initiative, et au Niger, c'est plutôt les partenaires techniques et financiers notamment les coopérations et les ONG qui ont joué un rôle moteur dans la mise en place de la plateforme.

On note que la validation par les parties prenantes d'une vision commune de l'agroécologie, de valeurs et principes partagés à travers une charte ou un manifeste a marqué le lancement des plateformes du Mali et du Niger. Au Burkina Faso, c'est plutôt la validation par les acteurs de revendications communes exprimées à travers un mémorandum contre les OGM qui a véritablement consacré le lancement du collectif.

Les trois plateformes ont un statut informel. Elles ont chacune mis en place un système organisationnel pour leur fonctionnement. Des responsabilités de coordination sont assurées par certains membres. Les tâches opérationnelles sont en général réparties entre les membres en fonction du programme d'activités ou des événements à organiser.

Contrairement aux plateformes du Burkina et du Niger qui ne sont représentées à ce jour qu'au niveau national, la plateforme du Mali a un maillage sur cinq régions, à travers les relais paysans.

### 4.3 CONSTRUCTION D'UNE VISION COMMUNE DES ENJEUX DE L'AGROÉCOLOGIE ET D'UN SOCLE COMMUN DE VALEURS ET PRINCIPES AU SEIN DES PLATEFORMES

#### 4.3.1 Le CCAE au Burkina

La création du CCAE s'est fait concomitamment à la préparation de la marche contre Monsanto qui a inclus l'élaboration du mémorandum anti OGM. Ce document a fait l'objet de différentes rencontres de préparation qui ont permis aux adhérents au mouvement de s'entendre sur la vision, les missions du collectif, sa compréhension de l'agroécologie et les revendications à adresser au gouvernement.

La vision du CCAE est celle d'un « Burkina Faso où les ressources biologiques locales et les connaissances traditionnelles et modernes sont valorisées et gérées durablement dans l'intérêt des petits producteurs et des consommateurs burkinabés et où l'agroécologie est promue par la recherche scientifique et les communautés locales pour le bien des générations actuelles et futures »<sup>5</sup>.

Le collectif se donne comme mission de « Fédérer les énergies des organisations paysannes, des organisations citoyennes, des ONG et d'autres personnes physiques engagées dans le combat pour la promotion de l'agroécologie et contre les OGM et les agrochimies ».

Le mouvement vise 3 objectifs clé:

- Amener les populations, les paysans, le monde rural et urbain à prendre conscience de leur responsabilité de combattre : (i) les OGM dans l'agriculture et l'alimentation , (ii) l'utilisation des pesticides, (iii) l'accaparement des terres;
- Développer et soutenir l'agroécologie comme la solution pour nourrir sainement et durablement les villes et les campagnes et pour atteindre la souveraineté alimentaire ;
- Plaider pour l'élaboration de politiques et de réglementations contre les OGM dans l'agriculture et l'alimentation et favorables à l'agro-écologie, pour une exploitation durable et une valorisation des ressources génétiques endogènes au Burkina Faso et en Afrique

Dans son mémorandum, le CCAE a relevé l'attachement de ses membres à l'indépendance totale de l'agriculture burkinabé et à la souveraineté alimentaire ainsi que sa préoccupation vis-à-vis de la persistance de la firme Monsanto à poursuivre la propagation des OGM au Burkina Faso avec la complicité de l'Etat burkinabé.

Le collectif a exprimé les revendications suivantes à travers son mémorandum :

- L'abrogation immédiate de la loi sur la biosécurité ;
- L'arrêt immédiat et l'annulation des contrats passés entre l'Etat burkinabè et la firme Monsanto l'application d'un moratoire sur l'importation, la dissémination et la production des OGM au Burkina Faso pendant au moins dix (10) ans ;
- L'implication des organisations de la société civile dans toutes les initiatives liées aux produits transgéniques au Burkina Faso ;
- L'élaboration de politiques et de programmes d'appui à l'agroécologie, à l'agriculture familiale, à la production des semences locales et à la promotion des produits locaux ;
- la prise de mesures juridiques rigoureuses pour la protection du patrimoine génétique local.

<sup>5</sup> Cf. Présentation succincte du CCAE-BURKINA FASO

La plateforme a, en perspective, l'élaboration d'une charte qui va fixer une vision partagée de l'agroécologie et des principes et valeurs communs.

#### 4.3.2 La plateforme de l'Agroécologie Paysanne au Mali

Dans un contexte où le concept d'agroécologie se prête à de multiples interprétations et que même les firmes la revendiquent, la CNOP a adopté le concept de **l'agroécologie paysanne**. Pour le Président de la CNOP, l'agroécologie paysanne est « basée sur les savoirs, savoir-faire, savoir être et savoirs devenir paysans »<sup>6</sup>. Cette forme d'agroécologie met la préservation de la vie au cœur de toute intervention. Elle recouvre plusieurs dimensions : philosophique, sociale, environnementale et économique. Elle intègre différentes formes d'agriculture : écologique, biologique, équitable.

La plate-forme se donne pour mission de « créer un vaste mouvement pour un développement basé sur la souveraineté alimentaire, l'agro-écologie paysanne et l'agriculture paysanne ». Elle voudrait offrir un cadre à ceux qui y adhèrent de développer des stratégies conjointes pour promouvoir l'agroécologie paysanne à travers un plaidoyer commun auprès des paysans-nes, de la société, des institutions de recherche, des acteurs politiques, au niveau national, régional et continental.

Le socle commun de principes et de valeurs de la plateforme repose sur 7 piliers<sup>7</sup> :

- La sécurisation de la terre, l'eau et autres ressources naturelles ;
- la valorisation et la sauvegarde de la biodiversité, des semences paysannes et des races locales ;
- La promotion de pratiques agroécologiques paysannes : diversité, complémentarité, adaptabilité ;
- La promotion des systèmes alimentaires locaux diversifiés, nutritionnels et thérapeutiques ;
- L'appui et la valorisation de la place des femmes et des jeunes ;
- Le renforcement de synergies et d'alliances et l'organisation collective.
- La conduite d'actions aux niveaux institutionnel, législatif et réglementaire.

#### 4.3.3 La plateforme Raya Karkara du Niger

La plateforme agro-éco Niger ou Raya Karkara conçoit l'agroécologie comme « à la fois une discipline scientifique, un ensemble de pratiques et un mouvement social en faveur d'un autre modèle agricole et alimentaire »<sup>8</sup>. Pour la plate-forme, « l'agroécologie vise à mettre à profit les potentialités des écosystèmes pour produire des produits de qualité au service de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du plus grand nombre, tout en protégeant l'environnement et la population, en limitant l'usage de ressources rares ou non renouvelables (énergie, eau, etc.) et en contribuant à la lutte contre le changement climatique et la pollution. Elle appréhende également l'agroécologie comme une alternative qui s'oppose au système économique capitaliste. Ainsi, elle dit de l'agroécologie qu'elle est: « une forme de résistance majeure à un système économique qui place le profit avant la vie ».

La vision de la plateforme est celle d' « un monde juste et solidaire où l'agroécologie nourrit la population nigérienne, protège la nature/environnement par la maîtrise des agro systèmes et la valorisation des pratiques et savoirs locaux ».

<sup>6</sup> Rapport final atelier plateforme nationale AEP

<sup>7</sup> Manifeste de l'AEP de Nyéleni

<sup>8</sup> Charte de la plateforme agroécologique du Niger

Elle se donne pour mission de « favoriser l'émergence d'un mouvement social fort et éclairé en faveur de la concrétisation effective du droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire à travers l'agro-écologie au Niger ».

Les principes fondateurs de la plateforme sont déclinés comme suit :

- Le respect de la dignité humaine ;
- Le respect du droit des peuples à définir leur propre politique agricole ;
- Le respect du droit fondamental à une alimentation saine, suffisante et adéquate ;
- Le respect du droit à un environnement sain ;
- Le respect du principe d'autodétermination des peuples et la souveraineté sur leurs ressources naturelles ;
- La reconnaissance de l'agroécologie comme une réponse/alternative efficace pour concilier la sécurité alimentaire et le développement social, économique et culturel ;
- le rejet de l'agrobusiness comme solution au problème d'insécurité alimentaire et de la faim ;
- la construction des alliances entre mouvements et acteurs sociaux en faveur de la promotion et la défense des valeurs agro écologiques.

Les membres de la plate-forme s'engagent notamment à :

- Valoriser, défendre, protéger et promouvoir les savoirs et savoir-faire locaux des pratiques agro écologiques;
- Lutter contre l'accaparement des terres, des semences et de l'eau;
- Promouvoir et défendre le respect des principes de transparence, de reddition des comptes, de non-discrimination, d'imputabilité, d'efficacité et d'efficience dans la gouvernance des ressources naturelles;
- Lutter pour la reconnaissance du rôle central des paysannes et paysans dans la concrétisation de la souveraineté alimentaire ; et à ce titre, ils doivent jouer un rôle moteur dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, en particulier celles visant le développement rural.

La plate-forme a élaboré un projet de déclaration qui doit être ratifié par les organisations de producteurs, les organisations de la société civile, les institutions de formation et de recherche en présence de structures gouvernementales nationales, régionales et internationales. Dans cette déclaration, elle a : (i) affirmé son choix pour l'agroécologie comme mode de production pour une agriculture durable, (ii) présenté les enjeux et défis de l'agroécologie pour le Niger, notamment les crises liées aux changements climatiques, la perte des terres pour les petits exploitants, les difficultés d'accès des petits producteurs aux facteurs de production. Cette déclaration porte également les revendications qu'elle adresse à l'Etat et dont les points saillants sont déclinés ci-dessous :

- Renforcer les organisations et mouvements dans leurs rôles de promotion de l'agroécologie ;
- Intégrer l'agroécologie et les pratiques agroécologiques dans les programmes et projets agricoles et dans les curricula de formation en agronomie et sciences connexes ;
- Elaborer des politiques et définir des investissements pour la formation, la diffusion et la mise à l'échelle des pratiques agroécologiques ;
- Assurer l'accès des exploitants familiaux aux ressources et leur contrôle (terre, eau, semences, forêts) ;
- Promouvoir des approches agroécologiques durables par et avec les producteurs ;
- Promouvoir l'agroécologie auprès des jeunes.

#### 4.3.4 Que retenir de la construction des visions et la définition des principes et valeurs partagés au sein des plateformes ?

Les collectifs et plateformes des trois pays ont, en amont de leur lancement, conduit des processus de concertation qui leur ont permis de partager leur compréhension du concept d'agroécologie et de retenir les éléments consensuels et fédérateurs. Les plateformes du Niger et du Mali ont élaboré une charte fixant les principes et valeurs partagés par les membres. Ce processus d'élaboration de charte est en projet au Burkina Faso.

En général, la préparation des documents de présentation de la vision de l'agroécologie et le socle commun de valeurs et principes des plateformes est assurée par un noyau d'acteurs ou un chef de file. Au Mali, par exemple, le comité de pilotage du processus était composé de la CNOP, l'AOPP et l'IRPAD. Au Niger, SWISSAID a joué le rôle de chef de file. Au Burkina Faso, le noyau était composé de cinq organisations : le SYNTAP, l'association Terra à Vie, l'ONG « Autre terre », l'association Napam Béogo, l'association Yelemani. En général, une proposition ébauchée par le noyau ou chef de file est soumise aux autres parties prenantes pour amendement. Les discussions se mènent dans le cadre d'ateliers de concertations jusqu'à l'obtention d'un consensus sur les différents points d'achoppement.

De l'avis du Représentant de SWISSAID qui a piloté la préparation du lancement de la plate-forme Raya Karkara, le plus difficile pour les acteurs était de concilier les positions des acteurs sur leurs conceptions de l'agroécologie. En effet, en général, deux conceptions se sont confrontées : celle qui considère que l'agroécologie n'est pas compatible avec l'usage des intrants chimiques et celle qui considère que l'agroécologie peut s'accommoder avec un usage raisonné de ces intrants.

Au Burkina Faso, la priorité a été plutôt accordée à l'élaboration d'un mémorandum anti OGM qui a été remis aux autorités le jour de la grande marche contre Monsanto.

Concernant le contenu des visions partagées de l'agroécologie, toutes les plateformes considèrent que ce concept a une portée multidimensionnelle. Au-delà des questions liées aux pratiques de production, l'agroécologie est comprise comme un mouvement social auquel ils associent les valeurs suivantes : le souci de la durabilité des écosystèmes, la valorisation des savoir-faire endogènes, la souveraineté des peuples, la solidarité et l'équité entre les peuples, le respect de la dignité humaine.

Sur le plan conceptuel, la plate-forme du Mali a apporté une nuance importante en se positionnant sur le concept de l'agroécologie paysanne. Cette notion met au centre les savoirs, savoir-faire et aspirations des paysans.

Si la promotion de l'agroécologie est au cœur de l'action de l'ensemble des plateformes, chacune d'elle est positionnée sur des enjeux spécifiques.

- Le CCAE au Burkina Faso s'est engagé sur le terrain de la lutte contre les OGM et pour la promotion de l'agroécologie;
- Le Mali est davantage sur la thématique de la valorisation des savoirs, savoir-faire des paysans en matière d'agroécologie, la dissémination des pratiques agroécologiques à la base et la promotion des produits agroécologiques, la lutte contre l'accaparement des ressources productives par les firmes (semences, terres, eau...), la lutte pour les semences paysannes et la mise en place de terroirs en agroécologie paysanne.
- La plateforme du Niger a pour thème de prédilection l'intégration de l'agroécologie dans les curricula de formation notamment dans les instituts de formation agronomiques ; la plateforme est également sur le chantier de la lutte contre l'accaparement des ressources naturelles par les grandes firmes ;

De façon générale, on pourrait dire que les trois organisations s'inscrivent en droite ligne des mouvements altermondialistes car elles appréhendent l'agro-écologie comme une forme de résistance à l'ordre économique mondial actuel dominé par la quête effrénée du profit.

## 4.4 STRATÉGIES DE PLAIDOYER ET D' ACTIONS DES COLLECTIFS ET PLATEFORMES

### 4.4.1 Le CCAE au Burkina Faso

Le CCAE est engagé sur le terrain de l'influence des politiques à travers plusieurs modes d'actions :

#### ✓ **La marche de protestation**

Cette méthode a été utilisée par le collectif comme moyen de pression pour la lutte contre les OGM et Monsanto. L'objectif pour le collectif était de marquer l'opinion publique sur la problématique des OGM, et de pousser l'Etat à suspendre sa politique de soutien aux OGM.

La marche a été suivie de la remise à une autorité de l'Etat d'un mémorandum présentant les revendications du collectif.

La démarche de mobilisation sociale mise en œuvre par le collectif a été la principale clé de succès de la marche contre Monsanto. Le collectif a, en effet, démarché les différentes communautés religieuses et coutumières, les responsables d'institutions de la république comme le conseil économique et social, des organisations paysannes, des ONGs, des coopérations bilatérales et multilatérales, la presse, des organisations estudiantines, etc.

L'initiative a rencontré une forte adhésion de l'ensemble des acteurs sociaux, surtout les communautés religieuses, les artistes et les étudiants. La presse a contribué à donner une grande visibilité à l'évènement. Les artistes, par leur engagement et leurs compositions musicales ont permis de sortir le débat sur les OGM du terrain technique pour en faire un sujet de mobilisation citoyenne.

Cet évènement a mobilisé des participants venus des pays voisins, notamment la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Mali et la Bretagne

#### ✓ **Le Forum d'Actions Citoyennes (FAC)**

Cette action a consisté à réunir les partis politiques, à l'approche d'échéances électorales, en présence de leaders d'opinions (autorités religieuses, coutumières société civile) pour appréhender leur compréhension des enjeux de l'agroécologie et comment ils comptent prendre en compte ces enjeux dans les projets de société qu'ils proposent à la population. Ainsi le débat sur les OGM s'est imposé dans l'agenda politique. Chaque candidat à cette élection présidentielle a été obligé de dire ce qu'il pense des OGM.

#### ✓ **L'organisation des Journées Mondiales pour la Souveraineté Alimentaire et Populaire (JMSAP)**

Il s'est agi de susciter durant deux jours des débats publics sur le concept de la souveraineté alimentaire avec des experts en développement durable, des institutions (ministère de l'agriculture, ministère du commerce), des paysans, étudiants, consommateurs.

#### Encadré 1: Témoignages de soutien au CCAE de leaders religieux

##### **Le Cardinal Philippe Ouédraogo (Communauté catholique)**

L'église a la responsabilité de veiller à tout ce qui est vie et vise saine ; par conséquent, tout ce qui touche à cette vie saine et qui peut détruire l'humanité, l'église est contre

##### **Le Pasteur Samuel Yaméogo (communauté protestante)**

Je serai absent de la marche parce qu'en déplacement ; je vous promets que la prochaine marche, le bout d'homme qu'on verra devant, ce sera moi.

##### **Mogho Naaba (coutumier)**

Normalement ce combat, ce n'est pas vous qui devez le mener, c'est notre combat en notre qualité de garants de la tradition. Tout ce qui peut détruire les fondements de notre agriculture, nous devons nous y opposer.

✓ **L'organisation et la participation à des évènements internationaux**

Ces actions d'envergure internationale contribuent à interpeller l'opinion nationale et internationale sur les questions relatives à l'agroécologie et la souveraineté alimentaire: la participation au tribunal international contre Monsanto en 2016, l'organisation des Rencontres Internationales des résistances aux OGM (RIR OGM) qui ont connu la participation de délégués venus de toute l'Afrique de l'ouest, d'Afrique du Nord, d'Europe et d'Amérique du Sud a été une occasion de faire un état des lieux des OGM dans le monde, d'analyser les forces et les faiblesses des multinationales, de mettre en place des stratégies communes de luttes. Cette rencontre a été aussi un cadre de renforcement des capacités assuré par le Pr Jeanne ZOUNDJIHEPEON du Bénin, du Dr Myriam de l'Algérie et du Pr Arnaud APOTEKER de la France.

✓ **L'organisation d'actions d'information et de sensibilisation**

Le collectif mène des actions d'information et de sensibilisation destinées au grand public ou à des groupes socioprofessionnels spécifiques. La sensibilisation du grand public est assurée par des méthodes comme les caravanes, des émissions télé et radios. Le collectif organise des conférences et débats avec des étudiants, des rencontres d'échanges et d'interpellation avec les chercheurs, etc.

Le tableau ci-dessous présente les activités menées par le CCAE respectivement en 2015 et en 2016.

**Tableau 2: Activités menées par le CCAE en 2015 et en 2016**

<b>ACTIONS MENEES</b>	<b>COMMENTAIRES/DESCRIPTION</b>
<b>ANNEE 2015</b>	
Organisation de la 1 <sup>ère</sup> marche mondiale contre Monsanto et les OGM	Tenue le 23 mai avec plus de 2.000 manifestants
Organisation du Forum d'Actions Citoyennes( FAC)	Tenue le 2 septembre
Organisation des 1 <sup>ères</sup> journées mondiales pour la souveraineté alimentaire et populaire	Tenues les 13,14 et 15 novembre à Ouagadougou en novembre avec des conférences débat, des projections de film suivi de débat, des panels avec le ministre de l'agriculture et le ministre du commerce, etc.
<b>ANNEE 2016</b>	
Participation à la caravane de la convergence des luttes pour le droit à la terre, à l'eau et aux semences paysannes de Ouagadougou (Ouagadougou-Bobo-Bamako-Dakar)	Du 29 septembre au 16 octobre
Organisation des 1 <sup>ères</sup> Rencontres Internationales des Résistances aux OGM (RIR OGM)	Tenues du 22 au 24 avril 2016 avec la participation d'une centaine de participants d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord, d'Argentine, d'Europe, etc. Mise en place du Front Africain pour la Souveraineté Alimentaire (FASA)
Action d'interpellation de la recherche burkinabè sur le dossier coton OGM	Remise d'un mémorandum demandant à ce que les responsabilités soient situées sur la vulgarisation en plein champ du coton Bt de Monsanto dès 2009
Participation d'une forte délégation burkinabè au Tribunal International Monsanto (TIM)	Tenue en octobre 2016 à La Haye (Pays-Bas) et à l'Assemblée des Peuples Témoignage du CCAE sur le cas du coton Bt au Burkina Faso
L'accueil d'une mission de 14 personnes de l'Afrique de l'Est (anglophone) et partage d'expérience sur les OGM au Burkina	Début de réseautage entre pays anglophone et pays francophone

ACTIONS MENEES	COMMENTAIRES/DESCRIPTION
	<b>ANNEE 2017</b>
Participation Aux Rencontres Internationales des Résistances aux OGM de Lorient	Les 22, 23, 24 avril à Lorient

#### 4.4.2 Plate-forme du Niger

La plateforme du Niger déploie ses actions autour de trois axes d'intervention :

- Le plaidoyer pour l'influence des politiques au niveau national, local, sous régional, régional et international en lien avec la vision de la plateforme ;
- L'information, la formation, la sensibilisation, la mobilisation sur les thématiques relatives à l'agroécologie, la souveraineté alimentaire, l'accaparement des ressources (terres, eau, semences), le droit à l'alimentation, etc.
- La construction d'alliances et de synergie d'actions en faveur de l'agroécologie.

Dans le champ de l'influence des politiques, la plate-forme a posé deux actes majeurs.

- L'élaboration d'une déclaration publique adressée au gouvernement dans laquelle elle interpelle l'Etat sur les enjeux et défis de l'agroécologie au Niger et lui présente ses revendications qui sont : (i) l'accès et le contrôle sur les ressources du pays (terre, eau, forêts, semences), (ii) la promotion d'approches agro écologiques durables par et avec les paysan(n)es, (iii) le renforcement des organisations paysannes, (iv) la promotion de l'agroécologie auprès des jeunes.
- La sensibilisation des parlementaires et des élus locaux sur les enjeux et défis de l'agroécologie au Niger ;

Au plan opérationnel, la plateforme a mené plusieurs actions et engrangé des acquis significatifs. Elle a, en effet, conduit un processus de capitalisation de connaissances sur l'agroécologie, dans une démarche de co-construction avec les autres membres. Ce processus lui a permis de produire et diffuser un recueil des bonnes pratiques agro-écologiques. La gestion des connaissances agro-écologiques reste un champ majeur d'investigation majeur pour la plateforme.

L'autre grand chantier de la plateforme agro éco du Niger est celui de l'intégration de l'agroécologie dans les curricula de formation en agronomie. Constatant que les ingénieurs agronomes terminaient leur cycle de formation sans être outillés sur l'agroécologie, la plateforme a conçu un module sur les fondamentaux de l'agroécologie et a réussi à l'introduire en licence d'agronomie à la faculté de Tillabéry.

De façon permanente, elle assure une veille qui lui permet de se positionner et d'exprimer son opinion sur les débats en cours. Elle participe à différents panels et débats pour partager sa vision des enjeux de l'agro-écologie.



Le tableau ci-dessous décline les actions/activités de la plate-forme selon les axes d'intervention.

Axes d'intervention	Actions/activités
Construction des alliances et synergies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Popularisation de la plateforme AE</li> <li>- Identification des structures et personnes morales ou physique partageant la vision de la plateforme</li> <li>- Réseautage au niveau local (alliances au niveau des communes)</li> <li>- Réseautage au niveau sous régional niveau Afrique Réseautage au niveau international</li> </ul>
Information, formation, sensibilisation, mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- caravane pour la convergence pour la terre, l'eau et les semences</li> <li>- Relecture des textes sur la loi semencière (recherche des enjeux et risques de l'adoption des lois sur les paysans)</li> <li>- Action d'information citoyenne sur les semences</li> <li>- Formation des juristes sur les lois et traités relatifs aux semences</li> <li>- Organisation des débats / conférences sur les thématiques prioritaire de la plateforme (droit à l'alimentation, accaparement des terres, Agrologie, Souveraineté alimentaire etc.</li> <li>- Organisation d'une session de formation nationale sur l'AE</li> <li>- Mise en place des systèmes d'appui formation des paysans (auto encadrement paysan)</li> <li>- Recherche action paysanne et capitalisation des résultats</li> </ul>
Plaidoyer pour l'influence des politiques au niveau national, local, sous régional, régional et international en lien avec la vision de la plateforme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des lobbies au niveau parlementaire, collectivités locales et du gouvernement</li> <li>- Organiser des journées d'informations Parlementaires et Gouvernementales</li> <li>- Plaidoyer au niveau des écoles de formations et universités pour une prise en compte de l'AE dans les curricula de formation</li> </ul>

#### 4.4.3 La plate-forme AgroEcologie Paysanne du Mali

Le lancement de la plateforme a eu lieu en avril 2017 même si le processus de construction de la plate-forme a été amorcé depuis 2014.

Le plan d'actions de la plateforme s'articule autour de 4 axes : le plaidoyer, la formation de relais paysan-nes, la valorisation des produits agroécologiques paysans et la communication.

Dans sa stratégie de plaidoyer, la plateforme pose comme préalable important l'harmonisation des visions des parties prenantes sur le concept d'AgroEcologie Paysanne et les voies de sa promotion en vue d'une action d'interpellation forte et cohérente des institutions. « *Il est important de montrer qu'on est ensemble pour une lecture et une visibilité claire et cohérente de l'AEP pour une interpellation institutionnelle* »<sup>9</sup>

<sup>9</sup> Ibrahima Coulibaly, dans le rapport « Mise en place d'une plateforme multi acteurs et validation d'un manifeste de l'agroécologie paysanne », P2

A travers son plaidoyer, la plateforme voudrait influencer les institutions en faveur de la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques agricoles et alimentaires. Elle vise spécifiquement à : (i) promouvoir les semences paysannes, races locales, plantes fourragères, plantes médicinales tout en œuvrant pour l'application du droit coutumier communautaire relatif aux semences paysannes, (ii) intégrer la formation sur l'agroécologie dans le système éducatif, (iii) promouvoir la prise en compte et la valorisation des savoirs paysans et des produits de l'agroécologie, etc.

Elle entend agir non seulement au niveau national, mais également à l'échelle sous régionale voire continentale, dans le cadre de réseaux plus vastes comme la Convergence Globale des Luttés pour la Terre et l'Eau. La plateforme a élaboré un Manifeste de l'agroécologie paysanne de Nyéléni qui représente pour elle un outil majeur de plaidoyer et d'actions collectives.

Pour conduire le plaidoyer la plateforme compte développer les partenariats avec les ministères et les ONG nationales, régionales et internationales et de renforcer les synergies et convergences existantes des mouvements paysans au niveau local/région, national, sous régional et international.

Hors du champ du plaidoyer, la plateforme a comme axes d'actions :

- La diffusion des pratiques agroécologiques auprès des paysannes et paysans notamment à travers la capitalisation des savoirs et savoir-faire, la formation de relais paysans et des formations à la base, la création de jardins agroécologiques paysans dans les terroirs et les écoles et de cases de semences paysannes/biodiversité ;
- la Valorisation des produits de l'agroécologie paysanne par la création d'unités de transformation et de conservation, l'établissement des normes de production, transformation adaptées aux paysan-nes, l'identification collective des produits en agroécologie paysanne, la promotion des produits AEP ;
- le développement de la commercialisation des produits AEP à travers l'organisation de marchés bio, la mise en place de circuits de commercialisation via des partenariats locaux et solidaires ;
- la sensibilisation et la communication sur les produits AEP par l'organisation de débats, la diffusion de supports audiovisuels, l'organisation d'évènements spécifiques ;

#### 4.4.4 Que retenir des stratégies de plaidoyer et d'actions des plateformes ?

Les trois plateformes usent d'une diversité de stratégies d'influence politique et d'actions pour promouvoir l'agroécologie auprès de différentes cibles.

Les trois collectifs usent couramment de méthodes d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale en direction du grand public de publics spécifiques (étudiants, chercheurs, etc.). Il s'agit notamment de caravanes, projections de films suivis de débats, conférences, etc.

Sur le champ de l'influence des politiques, chaque plateforme a sa méthode de prédilection. La stratégie du collectif du Burkina est davantage basée sur l'activisme. Elle consiste à faire pression sur l'Etat à travers des manifestations publiques (marches, remise de mémorandum, interpellations, déclarations, slogans hostiles...) qui mobilisent l'opinion en faveur du mouvement et démontrent par ailleurs à l'Etat la force de pression du mouvement. L'activisme s'inscrit dans une logique de confrontation entre la partie porteuse de revendication et la partie détentrice du pouvoir. En général, c'est le rapport de force entre les parties qui déterminent l'issue de la confrontation. Les méthodes activistes sont notamment des campagnes publiques, des démonstrations, des actions ludiques. Elles peuvent inclure aussi, dans certaines situations, des méthodes parfois violentes ou non légales. Le fait que le mouvement écologique burkinabé est piloté par des OSC et un syndicat (SYNTAP) pourrait expliquer cette orientation. Cette coalition a montré néanmoins sa capacité à développer des méthodes d'influence basées sur le lobbying à travers l'initiative « Forum d'Actions Citoyennes » avec les partis politiques.

Le Niger et le Mali utilisent dans une moindre mesure que le Burkina Faso les méthodes activistes. Le Niger a, en effet, fait usage d'une déclaration pour communiquer ses revendications en matière d'agroécologie et de souveraineté alimentaire.

Les plateformes usent peu de méthodes de lobbying avec les parties à influencer : l'Etat, les firmes ou les institutions de recherche. Le lobbying fait plus appel à la concertation, la persuasion, le dialogue. Les plateformes du Mali et du Niger voudraient accorder plus de place à ce mode d'action. En effet, la présence de représentants de quatre Ministères de l'Agriculture au lancement de la plateforme, la prise en compte dans le plan d'actions 2017 de la plateforme d'un axe « développement de partenariat avec le ministère de l'agriculture » sont des signaux forts de ce souci de dialogue avec l'Etat pour faire bouger les lignes politiques en faveur de la prise en compte de l'agroécologie. Le Niger prévoit également dans son plan d'actions développer le partenariat avec les institutions de l'Etat.

De façon générale, on note que, plus que le Burkina, les collectifs du Niger et du Mali agissent surtout sur des questions plus concrètes, plus opérationnelles même si elles sont présentes sur le terrain des revendications politiques. A ce titre, le Niger et le Mali sont engagés sur la capitalisation et la diffusion de techniques agroécologiques issues des savoirs paysans et des résultats de la recherche. Le Mali met l'accent sur la capitalisation et la mise en valeur des savoirs et savoir-faire paysans et la dissémination des pratiques écologiques à la base, auprès des producteurs et productrices. Elle œuvre également pour une meilleure valorisation des productions agroécologiques paysannes et elle a amorcé la préparation d'un master en agroécologie paysanne. Le Mali a d'abord préféré mettre la formation « paysan-nes à paysan-nes » avec les volets politiques, économiques et pratiques, afin d'avoir une base forte et engagée avec les relais paysan-nes dont de nombreux jeunes en agroécologie paysanne liés par une Charte et qui les engagent en tant qu'acteur/trices du changement pour porter un mouvement dynamique citoyen et paysans qui comprend les enjeux et les défis et retrouvent leur dignité en valorisant leurs Savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir dans leurs terroirs. Sans compréhension et engagement de la base pas de durabilité et d'efficacité, pas de rapport de force constructif et de reconnaissance par les pouvoirs publics à long terme. C'est ce concret, cette dynamique sur le terrain, dans les nombreux ateliers multi acteurs avec souvent la recherche, les ministères les députés, autour de l'agroécologie paysanne, du foncier, des semences paysannes, d'installation collectives de jeunes en AEP ou d'installer d'unités économiques gérés par les relais...d'activités locales, nationales, régionales et internationales qui sont les pierres de construction solides et bien cimentées de leur plaidoyer /lobbying.

Le collectif du Niger, quant à lui, privilégie l'élaboration de curricula et leur intégration dans les écoles de

## 4.5 RÉSEAUTAGE, ALLIANCES ET FORCES DE RÉSISTANCE

### 4.5.1 Le CCAE

En termes d'alliance, le CCAE a réussi à mobiliser, au niveau national, l'adhésion et le soutien actif des institutions religieuses, coutumières, de la presse, des organisations estudiantines et des artistes. Son initiative a été, par contre, accueillie avec une certaine réserve par certaines ONG. Le CCAE explique l'attitude de ces ONGs par le fait qu'elles reçoivent majoritairement des fonds de l'Union européenne qui, elle-même, n'a pas une position explicite et tranchée sur la question des OGM. On peut également se demander si certaines ONGs ne sont pas influencées par le positionnement de leur propre pays sur la question des OGM ou si elles ne manquent pas, en tant qu'organisations, de positionnement propre sur cette problématique.

Les ministères publics sont restés en marge du processus, même si certains agents ont manifesté leur sympathie pour le mouvement. Cette position des ministères est logique quand on sait que c'est l'Etat qui était à l'initiative de l'introduction des OGM sur le territoire burkinabé.

Ce qui pose le plus question, c'est la position des organisations paysannes les plus importantes du pays, vis à vis de l'initiative du CCAE. En effet, la confédération Paysanne du Faso (CPF) a manifesté de la réticence avant de d'apposer sa signature sur le mémorandum. L'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso, quant à elle, s'est démarquée du mouvement. Elle n'a pas signé le mémorandum sur l'argument que le mouvement anti OGM serait utopiste. La faible adhésion d'importantes organisations paysannes comme la CPF, l'UNPCB, si elle n'a pas considérablement affecté le succès de la marche contre Monsanto, pourrait à moyen terme réduire la légitimité du collectif, notamment dans le cadre du plaidoyer avec les autorités politiques.

Selon le CCAE, Monsanto a opposé une résistance active au mouvement en prenant des initiatives destinés à saboter la marche. En effet, le 22 mai 2016, soit la veille de la marche, la firme a annoncé avoir débloqué 160 millions FCFA pour le financement de projets de jeunes et de femmes agriculteurs/trices. Ce geste, pour le CCAE, visait à redorer le blason de la firme dans l'opinion publique et à dissuader certaines organisations qui souhaiteraient bénéficier de la cagnotte, de participer à la marche.

Le CCAE est en lien avec plusieurs organisations ou mouvements internationaux engagés dans l'agroécologie comme la COPAGEN, le CNABio, la Convergence des Luttres pour la Terre, l'Eau et les Semences Paysannes et le Front Africain pour La Sécurité Alimentaire (FASA), le réseau ABN, Ingalan qui fédèrent des organisations et mouvements africains qui luttent pour la souveraineté alimentaire du continent et contre l'accaparement de la production agricole et de l'alimentation par les firmes multinationales. Cette ouverture du CCAE aux réseaux mondiaux lui a valu d'être convié à diverses rencontres et initiatives internationales sur l'agroécologie et la souveraineté alimentaire ou les OGM. C'est ainsi qu'une forte délégation du collectif a pris part au tribunal international contre Monsanto en octobre 2016 à La Haye. Il s'agit d'un événement international de convergences des luttres qui vise à constituer un dossier juridique suffisamment documenté grâce au concours des scientifiques, des juristes, des représentants de la société civile pour initier un procès contre Monsanto. La participation à ces événements permet au Collectif de partager son expérience de lutte contre les OGM et en faveur de l'agroécologie.

Le collectif organise et co-organise des rencontres d'envergure internationale comme les rencontres internationales de résistance aux OGM (RIR OGM) tenues à Ouagadougou, les 21, 22, 23 avril 2017 qui ont connu la présence d'une centaine de participants en provenance d'une dizaine de pays.

Le CCAE reçoit également des délégations d'autres pays qui viennent s'inspirer de l'expérience burkinabé en matière de lutte contre les OGM.

#### **4.5.2 La plate-forme Raya Karkara**

La dynamique de la plate-forme est plus portée par les ONGs que par les organisations paysannes. Toutefois, la présence au sein de la plate-forme d'organisations paysannes fortes comme la FCM NIA, l'union des producteurs de Torodi, (etc...) lui confère une certaine légitimité sur le terrain de la défense de l'agroécologie. La présence au sein de la plateforme d'institutions universitaires et de recherche (université de Tillabéry, centre Winditan) reste également un atout majeur pour cette plateforme. Elle lui donne une certaine crédibilité sur les questions techniques liées à l'agroécologie. Selon le point focal de la plateforme, il est important de pouvoir montrer des évidences scientifiques pour convaincre de la pertinence et de l'efficacité des alternatives agroécologiques.

La plate-forme n'a pas rencontré de résistances particulières, ni dans son processus de création, ni dans ses différentes actions. Elle relève néanmoins le manque d'intérêt de certains acteurs dont l'implication aurait été d'un grand apport pour le collectif. C'est le cas de l'Institut national de recherche agronomique (INRAN) qui n'a pas manifesté d'intérêt vis-à-vis de la plate-forme malgré les démarches menées auprès d'elle par les membres de l'organisation. Les leaders de la plateforme justifient cet accueil mitigé de l'INRAN par le fait que les institutions de recherche agronomiques sont généralement financées par des firmes de produits chimiques. La réticence de l'INRAN pourrait également s'expliquer par le fait que la vision de l'agriculture dans le pays est orientée vers l'utilisation des intrants chimiques.

De façon générale, l'État n'a pas posé d'actes visant à contrecarrer l'action de la plate-forme, toutefois, le gouvernement n'a pas, non plus, manifesté d'intérêt particulier pour le mouvement, ni un engagement quelconque à le soutenir.

La plate-forme milite pour la construction d'une dynamique sous régionale forte en faveur de l'agroécologie et la souveraineté alimentaire. Elle est partie-prenante de la Convergence de luttes pour la terre et l'eau. Dans ce cadre, la plate-forme a participé à un atelier à Dakar sur la souveraineté alimentaire.

#### **4.5.3 La plateforme AgroEcologique paysanne du Mali**

Le portage de la dynamique par la Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali reste son atout majeur car tous les niveaux de structuration de producteurs sont présents, du village à l'échelle nationale. Cela permet à la plateforme d'être active, présente, sur tous les niveaux de plaidoyer, du niveau local au niveau national. Selon un membre de la plateforme, « tous les niveaux de plaidoyer sont là, l'État ne peut faire de passage en force ».

La plateforme n'a pas rencontré de résistances majeures. Toutefois, elle n'a pas encore bénéficié de soutien actif spécifique de l'État dans les différentes initiatives qu'elle a mises en œuvre. De l'avis de la plateforme, l'État se mobilise généralement pour des causes qui présentent un intérêt économique majeur. « Il faut beaucoup d'argent pour faire basculer l'État de notre côté ». On note toutefois que la présence d'un représentant du Ministre de l'Agriculture et de trois autres ministres du gouvernement à la cérémonie de mise en place de la plateforme montre que l'État n'est pas indifférent à cette dynamique de construction de la plateforme.

La plateforme a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires au nombre desquels :

- la CCFD- Terre Solidaire (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement- Terre Solidaire) qui s'est engagé dans l'appui à l'Agroécologie paysanne, depuis la tenue du forum international sur la souveraineté alimentaire en 2007 à Nyéléni ;
- le programme Agriculture Ecologique et Biologique de l'Union Africaine, porté par l'AOPP, qui a pour objectif d'intégrer les principes de l'agriculture agroécologique et biologique dans les politiques et programmes de développement
- Le Fonds Mondial pour l'Alimentation (FAO)
- Etc.

La plateforme d'AgroEcologie Paysanne est engagée pour des actions communes en faveur de la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques régionales et la dissémination des pratiques agro-écologiques aux niveaux régional et africain. A ce titre, elle est également « moteur » de la dynamique des convergences de lutte pour la terre et l'eau qui est née au Mali en juin 2015 au centre de formation en agroécologie paysanne de Nyéléni.

#### **4.5.4 Que retenir de la dynamique de réseautage d'alliance des plateformes et des forces de résistances en présence**

Il apparaît que les collectifs et plateformes sont eux-mêmes des réseaux d'acteurs et leur force réside dans leur caractère multi-acteurs. Le portage de la plateforme du Mali est assuré par les organisations paysannes (CNOP, AOPP) tandis qu'au Burkina Faso et au Niger, la dynamique est plutôt pilotée par les organisations de la société civile et des ONGs. Toutefois, même si les OP ne sont pas dans la ligne de front de ces deux plateformes, leur présence en leur sein contribue à rehausser leur légitimité.

Ces plateformes sont jeunes. En croisant les débuts de leur trajectoire, on note que le collectif du Burkina est celui qui a su tisser la dynamique multi-acteurs la plus large notamment autour de l'enjeu de la lutte contre les OGM. En effet, l'initiative a mobilisé plusieurs groupes socioprofessionnels (artistes, journalistes, étudiants...), des communautés religieuses, des institutions nationales, des organisations venant de la sous-région. Ce collectif s'est également, assez vite, inséré dans des réseaux et dynamiques africains et internationaux sur les questions relatives à la lutte contre les OGM et la défense de la souveraineté alimentaire. Elle s'est même positionnée comme (co) organisatrices d'évènements internationaux comme le RIR OGM et compte positionner le Burkina comme point de convergence des initiatives africaines et mondiales en faveur de l'agroécologie.

Les trois collectifs et plateformes sont impliqués dans le réseau « Convergences des luttes pour la terre et l'eau » dont les rencontres ont favorisé des échanges entre les différentes plateformes. Les plateformes des trois pays bénéficient de l'accompagnement de partenaires techniques et financiers : (i) la FAO, la CCFD – Terre Solidaire, le projet PAIES au Mali, (ii) la Coopération suisse via SWISSAID au Niger, (iii) OXFAM, Helvetas Swiss Intercooperation au Burkina Faso.

Dans les différents pays, les collectifs et plate-forme ont rencontré peu de résistance, hormis le Burkina Faso où Monsanto a posé des actes tendant à saboter la marche contre les OGM. Ce qui est commun à l'ensemble des pays, c'est la posture des Etats qui, sans s'opposer à ces initiatives, n'apportent pas, pour l'instant, un soutien actif à leurs initiatives. La plateforme du Mali perçoit une certaine ouverture de l'Etat malien et elle compte travailler à développer la concertation avec les pouvoirs publics.

Au Niger et au Burkina, il est relevé l'attitude réservée, voire réticente des structures de recherche. Cette attitude pourrait s'expliquer par le fait que, d'une part, elles s'inscrivent dans les orientations politiques des Etats qui privilégient les intrants chimiques et, d'autre part elles bénéficient de financements des firmes de produits agrochimiques. Au Burkina Faso, le fait remarquable est l'attitude réservée voire réticente des organisations paysannes les plus influentes dont certaines ont refusé de signer le mémorandum anti OGM. Certaines de ces organisations ont une position mitigée vis-à-vis des alternatives agroécologiques, d'autres ont été des alliés de l'Etat dans l'introduction des OGM au Burkina Faso.

## 4.6 PRINCIPAUX DÉFIS ET PERSPECTIVES DES PLATEFORMES

### 4.6.1 Le CCAE

Trois grands défis mobiliseront le collectif dans les années à venir:

#### ✓ **Le défi de la structuration et de l'organisation interne**

Le collectif s'interroge sur la nécessité de se formaliser. Devenir une organisation formelle lui conférerait une identité juridique qui lui permettrait de poser des actes légaux en son nom et de formaliser ses partenariats. Les responsables du collectif craignent toutefois qu'un statut plus formel ne fasse perdre au mouvement sa flexibilité et son caractère militant. Le porte-parole de la plateforme a exprimé son appréhension en ces termes « nous craignons de nous transformer en ONG, nous voulons rester un outil militant de combat ».

A ce jour, la plateforme n'existe qu'au niveau national. La perspective pour l'organisation est d'asseoir un millage à la base qui reposerait sur des points focaux et des OP relais.

Enfin, les membres souhaiteraient améliorer le fonctionnement du dispositif en mettant en place un secrétariat qui va assurer la communication et gérer les affaires courantes du collectif.

#### ✓ **Le défi de la construction d'une vision commune et la définition de valeurs partagées**

Le collectif souhaite lancer le processus de formalisation de sa charte qui permettra aux membres de s'entendre sur le concept d'agro-écologie que le collectif souhaiterait défendre, les principes et valeurs qui vont régir la vie et le fonctionnement du mouvement. D'ores et déjà, le collectif inscrit sa future charte dans trois lignes directrices : (i) une charte anti OGM, (ii) une charte qui promeut des alternatives agro écologiques, (iii) une charte qui prône des actions citoyennes et non violentes.

#### ✓ **Le défi des chantiers opérationnels**

Les grands chantiers du collectif pour les années futures sont notamment :

- La réalisation d'un état des lieux de la législation des semences au Burkina Faso ;
- Le positionnement du Burkina Faso comme une plate-forme internationale de rencontres et de concertations sur l'agroécologie
- L'organisation des journées pour la souveraineté alimentaires

Sur l'année 2017, le CCAE prévoit les activités suivantes :

- L'organisation d'un atelier de restitution des résultats du tribunal international contre Monsanto ;
- La diffusion des résultats dans les régions par les délégués ayant pris part à l'atelier de restitution ;
- L'élaboration d'un plan de travail pour susciter l'adoption d'une loi sur le crime d'écocide et la prise en charge du dédommagement lié aux dommages causés par le coton Bt de Monsanto ou d'autres produits néfastes;
- La diffusion des résultats des travaux auprès d'autres réseaux ouest africains comme la COPAGEN, le CNABio et le FASA ;
- L'organisation de la 2ème édition des RIR OGM ;
- L'organisation d'une conférence de presse en vue du lancement du plaidoyer pour la loi spécifique sur la notion d'écocide avec remise d'un mémorandum au gouvernement burkinabè et au président de l'Assemblée Nationale ;
- Sensibilisation de la population et de groupes spécifiques (étudiants) sur les risques liés aux OGM à travers des émissions radio en français et langues nationales, et la projection de films suivis de débats.

#### 4.6.2 Plate-forme Raya Karkara

La plate-forme du Niger a identifié 3 principaux défis:

✓ **Le défi de la mobilisation des membres**

La faible disponibilité des membres pour la conduite de certaines activités reste un frein important à la dynamique de la plateforme. De l'avis du chef de file, réussir la mobilisation interne est une condition importante pour atteindre les objectifs visés.

✓ **« briser » l'indifférence de l'Etat**

La plateforme souhaiterait pouvoir susciter davantage l'intérêt de l'Etat pour les questions agro-écologique, voire d'en faire un partenaire pour la prise en compte de cette question dans les politiques agricoles et les curricula de formation.

✓ **Le défi de la formalisation et de la structuration de la plate-forme**

A l'instar du Burkina Faso, Raya Karkara s'interroge sur la nécessité de la formalisation. Elle appréhende le risque qu'une institutionnalisation ne lui fasse perdre sa plus-value : ouverture, flexibilité, engagement bénévole des membres, etc. Elle explore l'alternative de rester informelle tout en désignant des chefs de file thématique qui répondraient de la plate-forme sur des questions relevant de leurs thématiques.

Elle souhaite également mettre en place un maillage au niveau local qui reposerait les structures locales des organisations paysannes membres.

✓ **Le défi de l'autonomisation et de l'indépendance**

La plateforme suscite de plus en plus de l'intérêt au sein des institutions au point où certaines structures seraient tentées de se l'approprier à des fins d'instrumentalisation. La plate-forme redoute ce risque de récupération qui pourrait la faire dévier de ses visions et missions initiales. Pour s'en prémunir, la plateforme reste prudente en n'acceptant pas des financements extérieurs aux membres de la plateforme.

Les rencontres sont, à ce jour, financées par les ressources propres des membres. Ce sont aussi les membres qui prennent en charge l'organisation des activités sur la base du volontariat. Les rencontres sont accueillies par les membres à tour de rôle.

La plateforme envisage la mise en place de mécanismes pour son autonomisation financière. La perspective est d'offrir à ses membres des services payants de formation et d'accompagnement technique sur les pratiques agroécologiques.

#### 4.6.3 La Plateforme de AgroEcologie Paysanne du Mali

Cette plateforme a exprimé ses défis en quatre questionnements clé

- La plateforme a élaboré un plan d'actions Comment innover, contrôler la qualité des produits locaux et assurer leur promotion ?
- Quelle synergie avec la recherche, notamment sur les semences paysannes ?
- Comment assurer la formation continue des paysan-nes mais aussi celles des ONG des décideurs, et des chercheurs pour une mobilisation globale autour de l'agroécologie paysanne ;
- Comment soutenir la dynamique des commissions agroécologiques à l'échelle des régions et comment assurer la cohérence d'actions entre les niveaux national et régional ?

Le tableau ci-dessous présente les activités prévues par axe.

**Tableau 3: Activités prévue par la plateforme de l'Agroécologie Paysanne du Mali, 2017-2018**



AXES	ACTIVITES
<b>ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place et renforcement des instances</li> <li>- Constitution des commissions régionales AEP dans les autres régions (celles du Nord Mali) et renforcement de celles existantes</li> <li>- Etablissement du répertoire des acteurs de l'AEP et les cartographier</li> <li>- Capitalisation des expériences et mise en commun des résultats des travaux des commissions et actualisation de la base de données</li> <li>- Promouvoir les pratiques de l'AEP : formation de base en AEP, formations décentralisées et/ou thématiques, visites d'échanges, quinzaine de l'AEP avec un prix spécial AEP/harmonisation des modules de formations</li> <li>- Renforcer les capacités des producteurs pour des unités économiques : compost, bio pesticides</li> <li>- Promouvoir les semences paysannes, races locales, plantes fourragères, plantes médicinales</li> <li>- Créer des jardins en agroécologie paysanne dans les terroirs et les écoles</li> <li>- Faire le suivi évaluation</li> <li>- Outiller les acteurs de moyens de travail</li> </ul>
<b>VALORISATION DES PRODUITS DE L'AGROECOLOGIE PAYSANNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des unités de transformation, conservation</li> <li>- Commercialiser/marchés bio/AEP</li> <li>- Entreprendre des relations de partenariat avec les organisations de la sous-région et à l'international en vue d'une synergie d'actions pour la promotion de l'agroécologie paysanne</li> </ul>
<b>COMMUNICATION – INFORMATION-FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer sur l'agroécologie paysanne dans des espaces existants (semaine de l'environnement, journée du paysan, et la journée mondiale de la femme)</li> <li>- Organiser des débats et des rencontres des acteurs</li> <li>- Sensibiliser, informer la population à travers les médias</li> <li>- Accentuer l'IEC continue à tous les niveaux,</li> <li>- Les visites d'échange et foires</li> <li>- Diffuser le Manifeste AEP de Nyéléni</li> <li>- Capitaliser les expériences</li> </ul>
<b>PLAIDOYER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former sur l'agroécologie paysanne dans le système éducatif</li> <li>- Lutter pour les droits : Mise en application du droit coutumier communautaire, droits sur les semences paysannes...</li> </ul>

## 5 FACTEURS DE SUCCES DES PLATEFORMES

Le succès et les acquis des plateformes reposent sur les facteurs suivants :

- Leur caractère multi-acteurs qui leur confère une large base de crédibilité et de légitimité et une bonne capacité de mobilisation à la base ; il est en effet reconnu que la légitimité la capacité de mobilisation restent des atouts indéniables dans des processus d'influence des politiques ;
- L'engagement militant des membres qui partagent la même volonté de faire de ces plateformes des instruments de transformations sociales ;
- Leur souci d'indépendance et d'autonomie qui permettent aux plateformes de garder la cohérence dans leur lutte et d'inspirer confiance aux membres et aux populations ;
- Le caractère encore informel de ces plateforme leur confère une certaine flexibilité et favorise l'implication individuelle des membres.

## 6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude a permis de cerner le contexte d'émergence des plateformes agroécologiques, de caractériser les modes d'actions et de plaider et de cerner les défis et perspectives de ces mouvements. Il ressort que ces plateformes, bien que de création récente, ont engrangé des acquis significatifs. Le début de leur trajectoire montre qu'elles ont le potentiel d'impulser des changements importants à l'échelle des pays en termes de prise en compte de l'agroécologie dans les politiques agricoles et d'alimentation. Par exemple, au Burkina le CCAE a réussi une mobilisation sociale sans précédent contre les OGM et la firme Monsanto. Au Niger la plateforme Raya Karkara a réussi à capitaliser les pratiques agroécologiques existantes et intégrer l'agroécologie dans les curricula de formation de la filière agronomique à l'université de Tillabéry. Au Mali, la plateforme AgroEcologique Paysanne est engagée dans la valorisation des savoirs et pratiques agroécologiques paysans et leur diffusion à travers des relais paysans tout en conscientisant politiquement autour des enjeux et défis pour un mouvement fort et citoyen autour de l'agroécologie paysanne. Pour libérer tout leur potentiel, ces plateformes doivent relever un certain nombre de défis à différents niveaux et à des degrés différents d'une plateforme à l'autre.

Sur le plan organisationnel et structurel, les plateformes ont toutes en perspective d'asseoir ou renforcer le maillage à la base et de renforcer leur dispositif de prise en charge des activités opérationnelles. Elles sont dans une phase de questionnement sur la nécessité de se formaliser pour acquérir une identité juridique. Les plateformes redoutent toutefois les risques liés à la formalisation : institutionnalisation, perte de flexibilité, affaiblissement de l'implication des membres, etc. Face à ces risques elles devraient explorer des alternatives d'organisation innovantes comme le système de chef de file thématique.

Les plateformes se doivent également d'affiner leurs stratégies de plaider et d'actions pour être plus efficaces sur le terrain de l'influence des politiques. Le niveau de plaider local auprès des collectivités communales et régionales mérite d'être davantage investi.

Au-delà des enjeux nationaux, les trois plateformes se positionnent comme acteurs de changements à l'échelle régionale. Un réseautage à l'échelle régionale pourrait faire émerger une importante force de plaider qui leur permettrait d'agir auprès des institutions régionales dans la perspective de faire bouger les lois et politiques agricoles régionales en faveur de l'agroécologie.

Les plateformes n'ont pas relevé de liens directs avec le projet PAIES. Elles estiment toutefois que le rôle d'un projet de ce profil dans l'accompagnement des plateformes peut se situer à trois niveaux :

- Au niveau des pays : accompagner les efforts d'organisation interne et de structuration à la base de ces plateformes ;
- Favoriser le réseautage à l'échelle régionale entre les plateformes en vue de favoriser la mutualisation des expériences et des pratiques inter-plateformes ;
- Accompagner des initiatives régionales de plaider, renforcement des capacités, développement d'outils (etc.) qui vont émerger du réseautage régional.

Il est important de relever que la portée de cette étude a été quelque peu limitée par le fait que les données ont été collectées à distance. L'étude recommande que les futures capitalisations se mènent sur le terrain afin d'assurer un processus réellement participatif qui améliorerait de façon significative la qualité des produits.

## 7 ANNEXES

### ❖ Liste des personnes interviewées à distance ou rencontrées

Collectif Citoyen pour l'Agroécologie du Burkina (CCAÉ)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ali Tapsoba</li> <li>- Niada Michel</li> <li>- Ouédraogo Lassane</li> </ul>
Plateforme Raya Karkara du Niger	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ibrahim Amadou</li> </ul>
Plateforme AgroEcologique Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chantal Jacovetti</li> </ul>

### ❖ Liste des documents consultés

Niger	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de déclaration Raya Karkara</li> <li>- Compte rendu rencontre préparatoire du lancement de la plateforme agroécologique</li> <li>- Charte plateforme agroécologique Niger</li> <li>- Quatrième rencontre plateforme agroécologique du Niger</li> <li>- Initiative I3N, octobre 2012</li> </ul>
Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manifeste de l'agroécologie paysanne de Nyéléni</li> <li>- Rapport de l'atelier de mise en place d'une plateforme multi acteurs des 21, 22 et 23 avril 2017, Mai 2017</li> <li>- Termes de référence rencontre en agroécologie paysanne : un mouvement paysan en marche</li> <li>- Politique de Développement Agricole du Mali (Mai 2013) <input type="checkbox"/></li> </ul>
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectif Citoyen pour l'Agro-Ecologie Déclaration / mémorandum</li> <li>- Qu'est-ce que le CCAÉ ?</li> <li>- Histoire et continuité d'une lutte</li> <li>- Présentation succincte du CCAÉ-BURKINA FASO</li> <li>- Termes de références pour un forum d'actions citoyennes</li> <li>- Programme National du Secteur Rural Burkina (PNSR), 2011-2015</li> </ul>
Documents PAIES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet PAIES</li> <li>- Programme d'Appui aux Initiatives Economiques contribuant à une transformation Ecologique et Sociale des territoires ruraux (PAIES), l'heure du bilan</li> <li>- Forum n°2 de la phase pilote, Sélingué, 19 et 20 avril 2017</li> </ul>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agroécologie en Afrique de l'Ouest et du Centre : réalités et perspectives, Grain de Sel N°63-66, Inter-Réseaux Développement Rural</li> </ul>

*Le présent document bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement (AFD). Les idées et les opinions présentées sont celles de l'organisation auteur du document et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.*